

NCC
AR
1988
c.1

73171



Canada's Capital
Ours in Common

A Year in Review
1987/1988



National Capital
Commission

Commission
de la Capitale nationale

Canada

LETTER OF TRANSMITTAL



National Capital Commission
Commission de la capitale nationale

Library Bibliothèque
202 40 rue Elgin Street
Ottawa, ON
K1P 1C7

The Hon. Stewart McInnes, P.C., M.P.
Minister of Public Works
House of Commons
Ottawa, Ontario, K1A 0A6

Dear Mr. McInnes:

It is my pleasure to report to you on the activities of the National Capital Commission during the 1987-88 fiscal year.

This was the second full year in which the Commission pursued the objectives articulated in an expanded mandate approved by the Government in June, 1986. In our efforts to create a Capital shared more fully by all Canadians, we proceeded simultaneously on several fronts.

The Commission continued to fulfill its traditional role as steward of federal properties in the National Capital Region. Commission park lands, heritage buildings and support structures were administered and maintained in keeping with the high standards expected of a world-class Capital city.

We also continued to play a vital role in the *animation* of the Capital - staging events and creating interpretive resources designed to give Canadians a deeper understanding of their Capital and country. As the result of these continuing efforts, — involving the coordinated participation of many government and private sector organizations — the number of visitors increased substantially over the previous year, especially from areas outside the immediate vicinity of the Capital.

At this early stage in our renewed mandate, it has been important to develop comprehensive plans to guide future initiatives. Consequently, work progressed on several key planning initiatives: the *Federal Land Use Plan* to guide the use and development of federal properties in the Capital; the *Parliamentary Precinct Study* to shape the evolution of accommodations in the vicinity of Parliament Hill; and the *Capital Orientation Plan* to help shape the cultural life of an invigorated Capital. Other studies focused on discrete elements of these broadly-based plans.

Citizens' groups and other governmental jurisdictions have played a key role in these initiatives; we consider consultation, coordination and participation to be central to the implementation of our mandate. During the year, the Commission coordinated productive partnerships among many Capital organizations and introduced a *Participation Policy* that will facilitate public participation in Commission initiatives of many different sorts in the future.

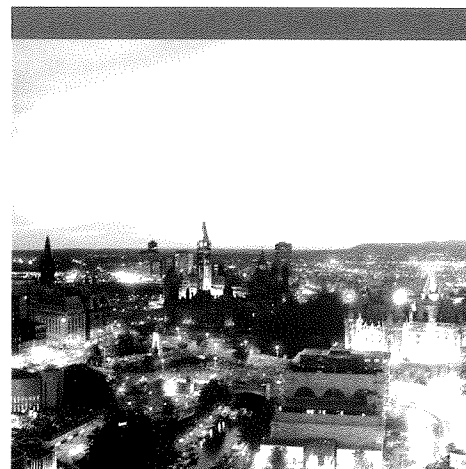
During the past year, we benefitted from the expert assessment and advice of a Special Examination conducted by the Auditor General. This examination of the Commission's management practices and financial controls complemented our own efforts to enhance efficiency and to provide better measures of our performance. As the result of these efforts, I am confident that the Commission is on a firm financial and administrative footing in approaching the challenging tasks that lie ahead.

These are exciting times for Canada. It is the Commission's intention to mirror and celebrate the rich, evolving diversity that defines our nationhood.

On behalf of the Commissioners and employees who comprise the National Capital Commission, I am pleased to present this report.

Yours sincerely,

Jean E. Pigott,
Chairman



PERSONAL MESSAGE FROM MRS. PIGOTT

It's never long before visitors to Canada's Capital make their first pilgrimage to Parliament Hill.

For most Canadians and visitors from abroad, the Peace Tower is the quintessential symbol of our nation. So, it often comes as a surprise for them to find that there is so much *more* to see and enjoy in close proximity to the Centre Block.

Within a few minutes walk along Confederation Boulevard, national landmarks such as the Supreme Court, Public Archives, National Arts Centre, War Memorial and Royal Canadian Mint — not to mention some of the nation's most beautiful urban parks — come as exciting discoveries. Interpretive displays, street theatre, open-air performances and an almost uninterrupted string of public festivals enliven the surroundings.

These are treasures and experiences that *must* be shared widely among Canadians. A vital part of our national heritage, they help to define who we are.

For visitors in 1988, two brand new discoveries await — the spectacular new National Gallery of Canada and the National Aviation Museum — world class buildings and collections, each worthy of a lengthy visit in its own right.

These are the focus of a year-long festival — Destination 88 — that defines, better than anything else I can think of, the NCC's renewed vision for the Capital.

It will be a Capital shared by Canadians coast-to-coast; a Capital as familiar in all its richness to the family from Masset, on the Queen Charlotte Islands, as to the family from Heart's Content in Newfoundland.

My hope is that, before long, visitors to the Capital will have a vivid impression, *before* they arrive, of all there is to see and do. That first pilgrimage may still be to the Peace Tower — but in full knowledge that many other attractions of rapt personal interest lie beyond.

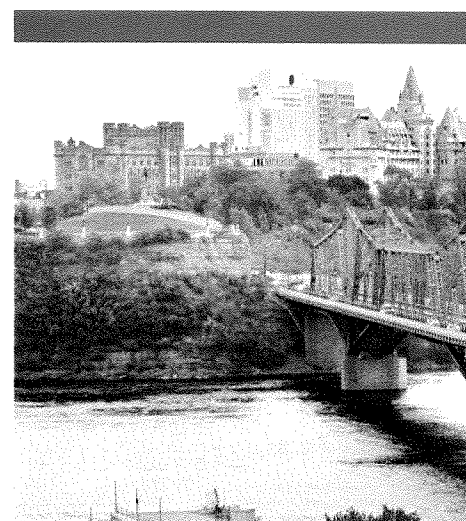


Jean E. Pigott
Chairman



TABLE OF CONTENTS

1. THE CAPITAL, OURS IN COMMON: <i>an overview of the Commission's objectives, approaches and activities during fiscal year 1987-88</i>	4-7
Focus on Planning	8-10
Focus on the Physical Environment	11-14
Focus on Coordination & Consultation	15-16
Focus on Animating the Capital	17-19
 2. THE COMMISSION: <i>a profile of the National Capital Commission</i>	20-23
The Special Examination Report	24
New Approaches to Management	25
The Commissioners	26-30
 3. FINANCIAL STATEMENT: <i>the Commission's audited financial statement</i>	31



THE CAPITAL: OURS IN COMMON

From time to time, great common enterprises seize the imagination of a people.

In times past, the building of a great cathedral might engage the passionate commitment of governments, the church, artisans and citizens alike for periods measured in decades.

In more recent times, passionate common enterprises have tended to be more broadly based. In Canada, the drive for Confederation engaged public passions of this sort — as did the World Wars, Expo '67 and the staging of the Summer and Winter Olympic Games.

Now, a great common enterprise of a different sort is taking shape. Innumerable Canadians see their Capital as a treasure, shared in common, that should reflect Canada in all its diversity and promise. Much has already been achieved towards that end. With the help and active interest of all Canadians, much more is soon to be accomplished.

SETTING THE STAGE

With the approval of a new mandate for the National Capital Commission scarcely two years ago, the stage has been set for the creation of a Capital based on three central themes:

- The Capital as Canada's Meeting Place;
- Communicating Canada to Canadians through the Capital; and
- Safeguarding and Preserving the Capital's Natural and Built Environments.

Achievements of the recent past have been largely of the third type — developing and preserving the Capital's physical resources.

In the future — responding to wishes expressed by Canadians in every corner of this land — the focus will shift to include endeavours of the first two types. The Capital will become more fully representative of Canadian culture and achievements; and the results will be shared as widely and generously as possible.

What gives this enterprise its potential as a great national undertaking is the exceptional level of interest already evident across the nation, and a recent ground swell of volunteer participation in Capital Region development and programming activities.

The level of interest is evident in surveys conducted by the Commission — notably the Visitors Survey completed last year — and in personal responses to NCC Chairman, Jean Pigott's, first stops on a tour to discuss plans for the Capital in public meetings across the nation.

For instance, in stops at Charlottetown, Prince Edward Island, and Winnipeg, Manitoba — provincial Capitals, both — the Chairman heard proposals for greatly expanded cultural ties, giving the provinces a greater presence in the National Capital, and vice versa. Indeed, many speakers favoured a *permanent* provincial presence in the National Capital as a



“gateway” to the provinces for visitors from across the nation and around the world. An intriguing idea!

Public interest in direct participation in the life of the Capital is evident in the extraordinary numbers of people who volunteer for duties during Capital events such as Canada Day and Winterlude, each now involving upwards of 2,000 volunteers.

The interest is also evident in a strong early response from Canadians to the Commission’s invitation to contribute to the beautification of Confederation Boulevard. The Boulevard — linking attractions in the Capital’s central core — is to be equipped with furnishings, fixtures and amenities funded by individuals and groups across the country. Canadians are obviously proud to have their names on the small plaque that will identify their contribution.

Why the outpouring of interest and support? Because in a nation of enormous distances and great diversity, the National Capital is among the very few symbols of national achievement that is truly ours in common.

THE MANAGEMENT FRAMEWORK

As the Capital’s official steward, the National Capital Commission is charged with the responsibility to ensure that future development is responsive, carefully planned and well managed.

To meet those responsibilities, the Commission has placed particular emphasis during these first years of its new mandate on consultation, the creation of comprehensive development plans, and the implementation of effective management systems.

CONSULTATION

There are two key arenas in which the Commission will seek advice and coordinate its efforts with others.

An important fact of life in the Capital is the *number* of jurisdictions that play a role in its administration and development. Over two dozen municipalities, two regional governments, several provincial ministries and numerous federal departments — in addition to the NCC — have an impact on how the Capital looks to outsiders. So, the Commission will continue to work closely with these organizations to make sure that efforts and resources are pooled for maximum benefit.

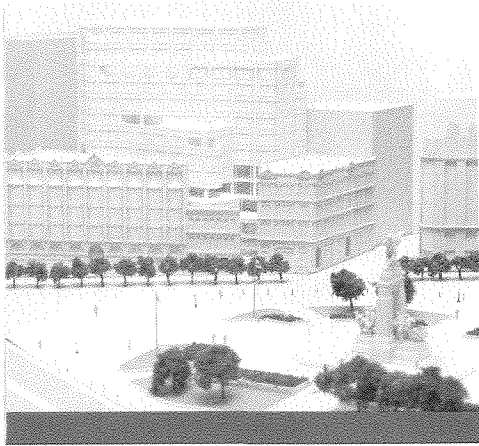
There is also the arena of *public* input and consultation. In recent years, it has become increasingly apparent that Canadians want the opportunity to make well-informed representations on key decisions affecting the Capital.

Consequently, the Commission has prepared guidelines that will lend order and consistency to the process of consultation.

The guidelines — explained in more detail elsewhere in this report — are the foundation for truly *national* involvement in shaping the future of the Capital.

In both of these arenas, the Commission’s Intergovernmental Programs Branch will play the role of coordinator and facilitator.





DEVELOPMENT PLANS

Fundamental to the process of building a world-class capital is the development of comprehensive long-term plans. Until recently, development has been guided by the National Capital Plan prepared under the guidance of Jacques Gréber and adopted in 1950. In recent years, work has been underway to develop plans to guide the next phase of the Capital's evolution.

In the last two years, three key plans have emerged.

The *Federal Land Use Plan* — a blueprint for the future use of federal lands and properties in the Capital region — was formally adopted during 1987-88 fiscal year. A comprehensive document conceived to provide broad, long-term guidance for the use of federal properties in support of achieving the Commission's mandate, the Federal Land Use Plan replaces the Gréber Plan as the Commission's central planning tool.

The *Capital Orientation Plan* — is concerned with *programming* and enhancing the *symbolic significance* of the Capital. Among the first plans of its type in the world, the Capital Orientation Plan will provide broad guidance for the themes, events and activities that animate the Capital in support of themes and objectives set in the Commission's mandate.

The *Parliamentary Precinct Plan* — the first of many plans subordinate to the Federal Land Use Plan that will deal in detail with specific districts — reached the stage of a Draft Master Plan last year. Its recommendations are designed to guide development activities on and around Parliament Hill in order to meet Parliament's expanding needs.

MANAGEMENT SYSTEMS

The ambitious plans emerging for the future of the Capital demand of the Commission a rigorous approach to management.

On the most basic level, that means continuing to maintain a high level of competence in performing the routine financial and management practices that ensure that assets are properly recorded, accounting data is reliable, and funds are spent for the purpose stated and within approved limits.

On another level, it means that we must make innovative use of computer-based management information systems to provide more timely access to complete, accurate data on all of the functions we perform. Several such systems are currently in the implementation phase.

Similarly, new techniques of performance measurement are required to assure our clients — the Canadian people — that we are making efficient use of the resources entrusted to us, and that the programs we have implemented are actually achieving their stated purposes. For that reason, we are strengthening our internal auditing procedures and capabilities.

Finally, it is important that we extend our planning horizon as far into the future as is practical. Consequently, the Commission is in the process of developing a ten-year plan that, together with our mandate, will provide a broad context for all that the Commission does. As the ten-year corporate plan evolves, so too will operational plans and budgets — a comprehensive, integrated approach to management.



MAKING THE MOST OF OUR RESOURCES

Although the future unquestionably holds bright prospects for an invigorated Capital, the Commission's financial resources from public coffers are unlikely to expand to any significant degree. This reality is in keeping with the need for financial restraint throughout the public sector.

However, the plans now emerging do not limit involvement in Capital building to the NCC alone. Indeed, the concept of joint ventures among a variety of players is central to the idea of the Capital as a national enterprise.

We have spoken earlier about direct participation in planning, volunteer assistance and financial supports by individual Canadians.

There is also an important role to be played by private enterprise. In the recent past, this involvement has taken the form of: the delivery of popular programs; sponsorship of events; the loan of facilities and equipment; and direct financial contributions.

Increasingly, involvement is also taking the form of the privately-funded development of properties owned by the government. For instance, in several cases to date, private firms have agreed to renovate historic buildings in return for the right to manage and earn revenues from those buildings for a specified period of time.

Seeking private sector investment in this manner is one way of "leveraging" public assets in support of Capital development.

Participation, innovation and entrepreneurship will all play a role in enhancing the treasure that is our Capital.





FOCUS ON PLANNING

Each of the Commission's seven branches has a role to play in planning for the future of the Capital: planning is a responsibility that cuts across functional divisions.

However, the importance of this function demands the full-time attention of an entire branch — Planning Branch — which is responsible for the development and coordination of the Commission's planning policies.

Several planning initiatives during the past year deserve special mention:

VISITOR INFORMATION STUDY

The Commission conducted a year-long survey of visitors to the Capital beginning early in 1986; during the past year, careful analysis of the collected data yielded results that will be used extensively in planning for future development and activities in the Capital.

Among the study's findings:

- nearly 60 per cent of Canadians have visited the Capital, nearly a third of them during the last five years;
- the majority of visitors — approximately 60 per cent — are from Ontario and Quebec; slightly more than 18 per cent from the rest of Canada; 11 per cent from the United States and 7 per cent from other countries;
- more than 80 per cent of leisure visitors find the Capital appealing, memorable, stimulating and friendly;
- more than 80 per cent of leisure visitors placed national landmarks at the top of their "must-see" list, followed closely by the wish to enjoy nature and to learn about Canada;
- nearly three-quarters of leisure visitors reported that their image of the Capital improved as the result of their visit.

Completion of the survey is the first stage in the development of a Visitor Information System which will consolidate external sources of data on tourism and public opinion.

THE CORE AREA WEST

The Commission continued to plan for the development, in the mid-term, of lands referred to as the "Core Area West".

Properties including LeBreton Flats, Brewery Creek, Chaudière Island and Victoria Island — all within a short distance of Parliament Hill — will eventually be developed to provide an anchor at the west end of Confederation Boulevard.

Several development concepts have been proposed, and the early stages of public consultation have begun. In September, questionnaires were distributed to interested parties — followed by a report that will help to create a framework for more detailed consultation.

In the meantime, the site may accommodate the world's largest *ice*

castle during Winterlude 1989. The ten-storey ice structure is being planned by the community-based Winterlude Festival Association.

A FUTURE FOR OUR RIVERS

Responding to this provocative title, approximately 350 delegates attended a conference in the Capital to discuss a wide range of issues and opportunities concerning the place of rivers and waterfronts in the changing urban environment. Organized by the Commission in part as a source of ideas for the use of Capital Region river-side properties, the Conference drew representatives from across the nation and from several foreign countries. A Conference Synopsis, containing the transcripts of official presentations has since been prepared. The synopsis reflects the breadth of conference concerns: topics include the animation, public use, development, conservation and rehabilitation of shorelines and waterfronts.

GATINEAU PARK: MASTER PLAN REVISIONS

During the 1987-88 fiscal year, work was started on revisions to the Master Plan for the future development of Gatineau Park.

Until recently the Park was enjoyed almost exclusively by Capital Region residents. That is no longer the case: last year, day visits — consisting largely of out-of-region visitors — approached the 1.5 million mark, up substantially from the previous year. Consequently, park facilities are to be reorganized, renewed and expanded to accommodate the demand.

A key initiative in the short run: the rehabilitation of Pink's Lake. The popular picnic destination just a few miles from downtown Ottawa will soon have a new trail system, expanded visitor amenities and new vegetation to cover slopes scarred by visitors descending from the lookout to lakeside.

THE FEDERAL LAND USE PLAN

The publication of the *Plan for Canada's Capital: A Federal Land Use Plan* during 1987 marked the beginning of a new era in planning for Canada's Capital.

The first comprehensive plan for the Capital since the *National Capital Plan* was tabled in Parliament in 1950, the Federal Land Use Plan seeks to develop to the fullest the Capital's outstanding features: a spectacular natural environment; a rich store of heritage buildings; major political, judicial and cultural institutions; and the presence of non-governmental organizations, the international community, and Canada's provinces and territories.

Developed and administered by the National Capital Commission, the Federal Land Use Plan proposes to use federal holdings to:

- provide sites for the Capital's political, administrative and cultural institutions;
- accommodate federal facilities such as departmental buildings, airports, communications installations and research centres;
- meet the need for foreign diplomatic missions; and
- protect the heritage buildings, historic sites, national monuments, official residences and environmental assets that have been created for



the enjoyment of all Canadians.

The Plan finds its purpose and inspiration in the new mandate recently approved for the Commission. Placing great emphasis on the need to involve Canadians more directly in the life of their Capital, the mandate is reflected in Federal Land Use Plan proposals aimed at improving visitor attractions, facilities and services, and providing better access to the Capital.

In these and many other ways, federal lands are an investment by all Canadians in the future development — and personal enjoyment — of their Capital.

THE PARLIAMENTARY PRECINCT PLAN

As Canada's population grows, the number of elected MP's, too, is growing. With membership in the House of Commons now approaching 300, there is an acute need for new office space and related accommodations in the vicinity of Parliament Hill.

A Parliamentary Precinct Study — conducted by the NCC in close consultation with the Parliamentary Committee studying the subject — resulted in a Draft Master Plan and Urban Design Guidelines during the past year.

The Plan's innovative proposals call for the development of unused and under-utilized properties in an area bounded by the Rideau Canal on the east and the Portage Bridge on the west, and for the expansion or adaptive reuse of existing properties. That would mean expanded accommodations for Parliamentarians and for other institutions such as the Federal Court, expanded visitor services, and new attractions — without detracting from the current character and ambiance of the Parliamentary district.

During the coming year, priorities are to be set for specific initiatives outlined in the Plan.



FOCUS ON THE PHYSICAL ENVIRONMENT

Canada's Capital is perhaps best known to its many admirers as a *green* Capital — a place in which the natural and built environments happily co-exist.

That is due in large measure to the Commission's efforts to fulfill the objectives of the Gréber Plan, which placed heavy emphasis on the need to develop parks, nature preserves and scenic drives.

As the result of those efforts, the NCC is today a major property owner in the National Capital Region, with holdings of some 55,000 hectares of property — about 10% of the total land area.

The portfolio consists of parkways, large wilderness and rural resources, many of the major parks within the urban core, revenue producing properties and buildings many of which are of significant historical and architectural interest.

Several of the Commission's branches are involved to some degree in managing, developing or maintaining properties. However, the Branches involved most directly are the *Property Branch*, *Public Activities Branch* and the *Development Branch*.

Property Branch acquires and disposes of real property and manages leasehold properties and the Greenbelt lands on behalf of the Commission, the Public Activities Branch manages Gatineau Park in addition to its interpretive and animative roles, while the Development Branch is responsible for design, construction, maintenance, related services, and for the management of urban lands. Central to the performance of all these duties is careful attention to the need for environmental conservation — a key tenet of the Commission's renewed mandate.

Several initiatives during the past year relating to the physical environment deserve special mention:

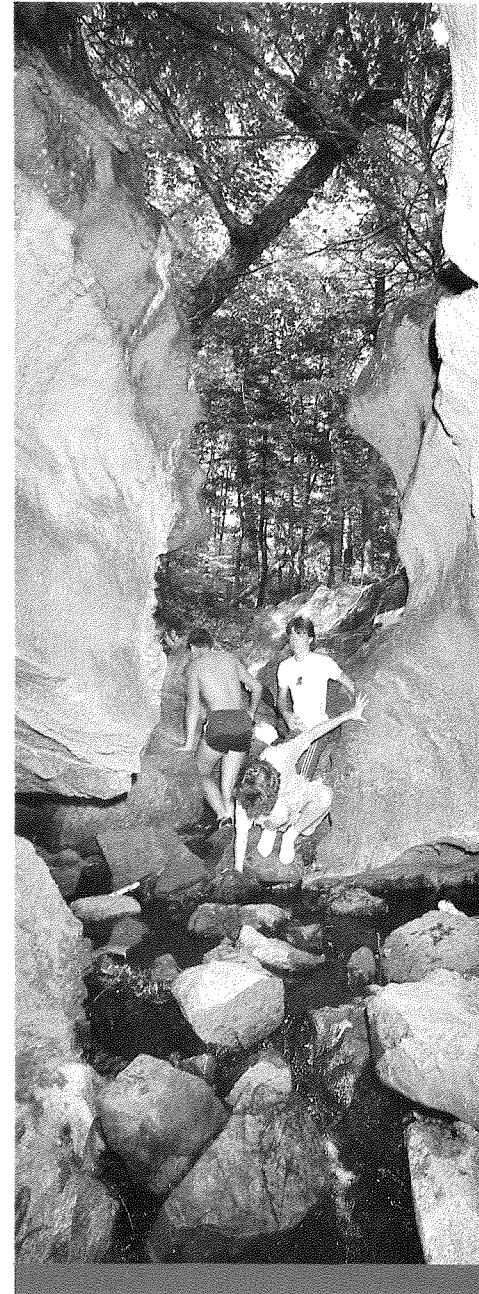
PARKWAY CONSTRUCTION

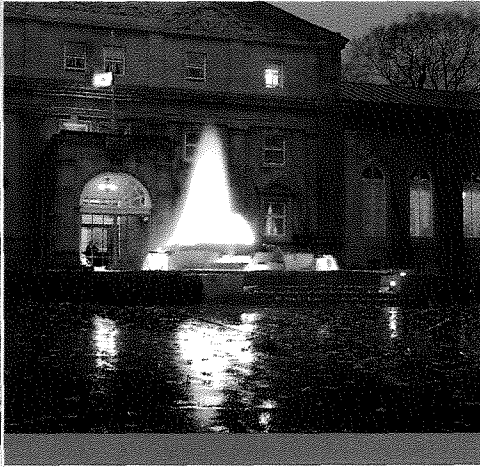
Construction work continued during 1987 on extensions to two parkways that will provide convenient access to the National Aviation Museum scheduled to open in 1988.

The eastward extension of Rockcliffe Parkway was nearing completion by year's end, with only an overpass and a short stretch of roadway still to be finished in the vicinity of the Museum. The right-of-way for the Aviation Parkway, connecting the region's main arterial highway with the museum and with communities in the region's east end, too, was nearing completion. The work will continue during 1988.

REHABILITATION PROGRAMS

During the year, rehabilitation programs for bridges, roadways and civil works were a major source of activity. The work included road repairs as part of the Quebec Road Program, major landscaping projects in the vicinity of





the new National Gallery of Canada and Canadian Museum of Civilization, and major repairs to the Macdonald-Cartier bridge.

The portfolio of properties owned and maintained by the Commission includes five major bridges — and more than 50 smaller ones.

Routine inspection of the Macdonald-Cartier Bridge connecting Ottawa and Hull last year pinpointed the need to replace pedestrian railings and to resurface portions of the roadway.

Work on this busy bridge, conducted with minimal disruption to traffic, was begun and completed during the year. Similar work on other Commission bridges will follow in the coming years.

THE OFFICIAL RESIDENCES

Early in 1986, Canada's six Official Residences in the Capital — previously cared for by Public Works Canada — became the responsibility of a new Division within the Commission's Property Branch. The transfer of related resources from Public Works Canada to the National Capital Commission was completed this year; the legal transfer of ownership of the properties to the Commission is being finalized.

The Official Residence Division was created expressly to act as guardian of the national interest and to safeguard the lands, buildings and contents of the six official residences located in the National Capital Region. These treasured buildings include: Rideau Hall, 24 Sussex Drive, Harrington Lake, Stormoway, The Farm at Kingsmere and the Government's guest house at 7 Rideau Gate.

During the process of developing a master plan for Rideau Hall, an engineering report revealed that the West Wing did not meet current National Building Code requirements. Work began on defining structural repairs and refurbishing components of the West Wing. Detailed design specifications have been developed along with construction cost estimates and schedules. Work on the site commenced at the end of November 1987.

The Tent Room project and a number of master plans have been initiated. The site and building Master Development Plans for the Farm have been completed.

ALL-SEASON MAINTENANCE DUTIES

The men and women responsible for the upkeep of Commission properties continued to meet the high standards that have become their hallmark.

Innumerable duties — from grounds maintenance, to snow removal, to ice resurfacing, to the repair of fixtures and furniture — contributed to visitors' perception that our Capital is extraordinarily well cared for.

Amidst all the developments planned for the future, the conscientious performance of these duties will remain crucial to our success.



THE "SUSSEX-MACKENZIE" AND "CHAMBERS" PROJECTS

Safeguarding and preserving federal landmark buildings in the Capital are among the Commission's most important responsibilities. To that end, a particularly promising development in recent years has been the emergence of productive joint ventures between the Commission and the private sector development community. The objective: to preserve and revitalize heritage properties through restoration or adaptive reuse — without drawing on the public purse. Two projects are leading the way in this regard.

THE SUSSEX-MACKENZIE PROJECT

In late 1985, the Commission issued a national call to developers for the adaptive reuse of the Daly Building on what has come to be known as the "Sussex-Mackenzie" property. A prominent element of the downtown streetscape since 1905, the Daly Building's renewal promised to revitalize a crucial node on Confederation Boulevard. A three-step selection process was followed: interested developers were invited to submit an outline of their capabilities; the most qualified firms were then asked to submit a comprehensive financial proposal; and the successful developer was then asked to submit three alternative design concepts for renewal of the property.

The preferred concept — featuring a mixed-use complex with new underground parking — was selected by the NCC in 1987 for construction during the coming year. Under the ground lease arrangements, the developer will finance, construct and manage this \$45 million complex. The Commission will receive substantial rent throughout the lease term and all improvements will revert to the Crown at no cost upon expiry of the 66 year lease.

THE CHAMBERS PROJECT

The success of the Sussex-Mackenzie approach led to a second, equally important project in downtown Ottawa.

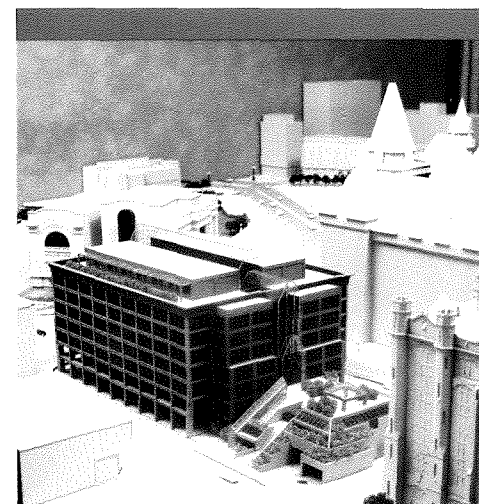
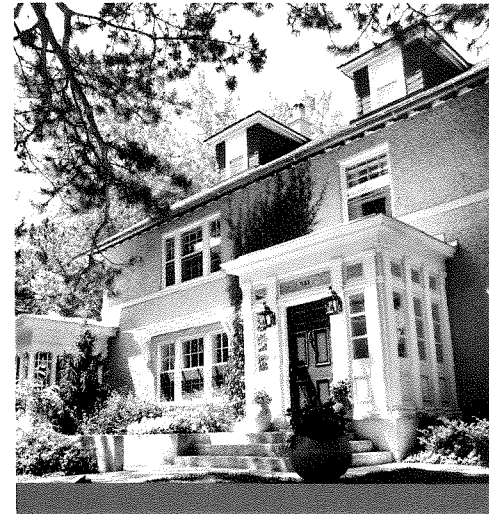
The Chambers site, located on Confederation Square, includes two very special heritage buildings — Central Chambers and Scottish Ontario Chambers — as well as other structures.

Following the process established for the Sussex-Mackenzie Project, a prequalification call to the development community was issued in February, 1987. An enthusiastic response led to a short list of developers who submitted financial proposals in August, 1987. A developer was selected and architectural concepts were prepared early in 1988.

FEDERAL HERITAGE BUILDINGS

The conservation and continued use of heritage buildings under federal jurisdiction plays a vital role in the life of Canada's Capital.

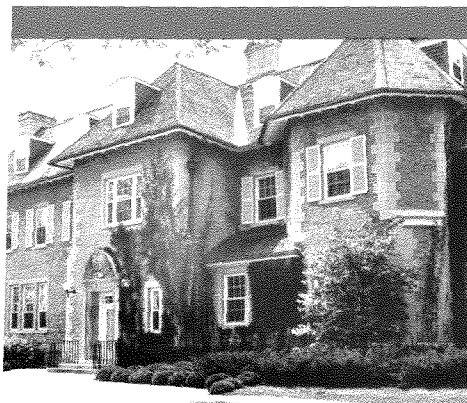
The NCC, as official steward of many federal heritage buildings in the Capital, is guided by the comprehensive Policy on Federal Heritage Buildings introduced by the federal government in 1981. The policy — administered by the Federal Heritage Buildings Review Office (FHBRO) — provides carefully articulated procedures to ensure an adequate review of alternatives before alterations are undertaken to federal properties that may merit protection



because of their historical significance.

Fulfilling that role requires that the Commission identify structures worthy of protection, research their history, record their structural elements, guide preservation activities, and set parameters for restoration or adaptive reuse. The degree of protection depends on a building's historic importance, its value as a landmark and on its architectural and design integrity.

The Capital's rich stock of heritage structures has required extraordinary efforts from the Heritage Research group within the Public Activities Branch. Over the years, the group has collected photographs and files on more than 6,000 structures and 1,000 natural sites.



FOCUS ON COORDINATION AND CONSULTATION

No one has a monopoly on good ideas for the future of the Capital. And certainly no one organization has all the resources needed to accomplish the many tasks ahead.

Fortunately, there are many existing and would-be contributors. With many government jurisdictions, an enthusiastic volunteer network, and a growing number of entrepreneurial groups interested in helping to develop the Capital, a key task is that of coordination and consultation.

Within the National Capital Commission, that task is performed at the "macro" level — the level of formal coordinating committees involving many different players — by the Intergovernmental Programs Branch.

In addition, most of the other Branches have on-going relationships with outside organizations that have similar interests, expertise or responsibilities.

DESTINATION 88

In 1988, the Capital will witness the opening of the new **National Gallery of Canada** and the **National Aviation Museum** — world-class collections housed in magnificent buildings destined to become the standard by which all similar institutions are measured.

To celebrate those openings — and to encourage large numbers of Canadians to visit their lively Capital — the Commission devoted a considerable portion of its resources last year to preparations for "Project 88" — an entire year of special events and attractions.

Playing the role of coordinator, facilitator and active contributor, the NCC has worked closely with other members of the federal family, regional and municipal governments, and private organizations to make 1988 *the year to visit the Capital*.

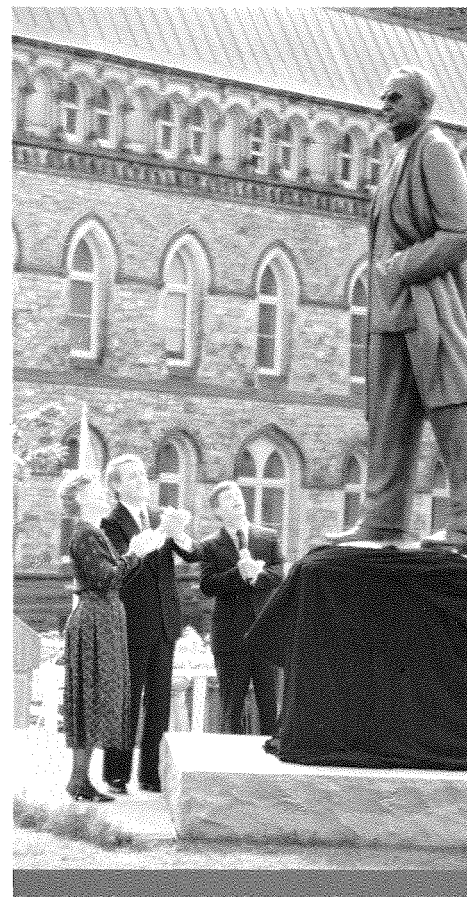
Already, many Destination 88 events have been staged successfully, beginning with the best-attended New Year's Eve on Parliament Hill. Winterlude 88, too, drew unprecedented crowds, many of them drawn by Destination 88 advertising and promotional events.

Festivals, cultural events and, of course, the museum openings - supported by a variety of new visitor services — will continue throughout 1988.

A FRAMEWORK FOR PUBLIC CONSULTATION

During the past year, the Commission prepared guidelines that will lend order and consistency to the process of public consultation. Designed to encourage truly *national* involvement in building a world-class Capital, the guidelines affirm that:

- Consultation must be national in scope. To make this easier, the Commission will provide opportunities for public participation at local, provincial and national levels.



- The NCC will clearly define what is being discussed, so that the public will be fully aware of every aspect of the project.
- The NCC will carefully weigh the public's views before reaching a final decision.

The branch within the Commission responsible for public participation is called Intergovernmental Programs. This branch will be soliciting the views of Canadians in forums such as public meetings, conferences, advisory groups and working committees. The objective of this consultation process is a Capital which will more fully represent Canada's rich diversity.

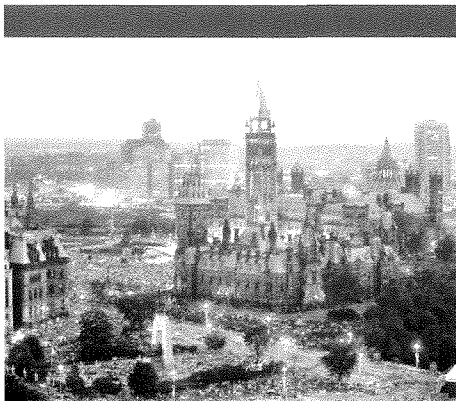
CONFEDERATION BOULEVARD: A PROJECT IN COMMON

One of the most interesting development projects now underway is a distinctive Boulevard linking the major attractions encircling the Capital's central core.

Already, the Sussex Drive — Rideau Street portion of the Boulevard has special significance as the setting for all state processions moving between the Governor General's residence and Parliament Hill. The route is flanked by many of the Capital's most significant buildings.

The building of two world-class museums along the route — the Canadian Museum of Civilization and the National Gallery of Canada — has added yet another dimension to the significance of the Boulevard.

To enhance the shrines and points of interest along the route, the work now underway will introduce distinctive fixtures, landscaping and vantage points along the entire length of the route. Significantly, individual Canadians will have the opportunity to contribute to this endeavour by sponsoring fixtures — to bear their name — for enjoyment by all who use the route. When completed, Confederation Boulevard will play a key role in shaping the perception of Canadians and visitors not only of the Capital, but of the country.



FOCUS ON ANIMATING THE CAPITAL

The Commission's new mandate makes its most dramatic departure from the past in the area of "cultural animation". In the future, the Commission will devote an increasing portion of its resources to interpretive and interactive programs and to cultural events that provide "stages" on which Canadians can share with one another the products of their unique histories, environments, and desires for the future.

The result of these and other initiatives will be a Capital that embodies and reflects the essence of Canada — and that reaches out to Canadians through activities staged everywhere in the country.

The Branch most directly concerned with this element of the Commission's mandate is Public Activities. Its responsibilities include cultural and recreational activities, heritage and nature interpretation, visitor orientation services and an innovative Outreach Program that brings the Capital to Canadians — especially school-age Canadians — wherever they may live.

Among the many exciting activities of this sort during the past year, several stand out:

CANADA DAY

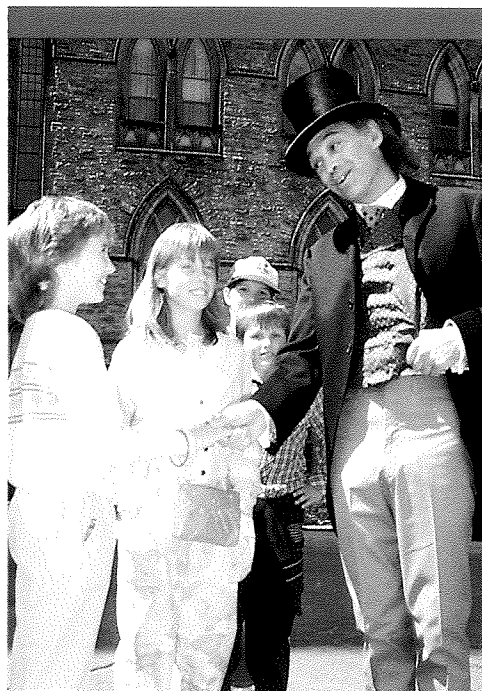
Last year, as in previous years, the biggest one-day celebration in the Capital was Canada Day. Highlighted by the return of the Snowbirds — the national aerobatic team — Canada's birthday party in the Capital drew crowds matching our all-time record of 350,000 participants.

INFO TENT

A Parliament Hill amenity that began as a cautious experiment, bloomed into a major visitors' attraction during 1987. The staging centre for tours of the Parliament Buildings known as "Info Tent" — now in its third full year of operation — has become one of the most important visitor information Centres in the Capital Region. While waiting for Question Period or a tour of the Centre Block to begin, visitors browse through exhibits and written material and pose questions to knowledgeable staff. In all, the facility served a quarter million visitors last year.

CAPITAL VIGNETTES

Sir John A. Macdonald, Sir Wilfrid Laurier and other prominent Canadians were a popular presence on Parliament Hill again last year — re-enacting episodes from their eventful careers and times for throngs of fascinated on-lookers. These popular performances, staged several times each day throughout the summer months help visitors to understand more about Canada's political history.





CHRISTMAS LIGHTING ON PARLIAMENT HILL

Introduced for the first time during Christmas '86, an all-out Christmas lighting campaign took on even more spectacular dimensions in 1987. Beginning with a televised ceremony linking the National Capital with several Provincial Capitals, the lights were switched on to mark an unofficial start of the holiday season. This year, every downtown park in the Capital — and many private properties — were festooned with colourful lights, creating a nighttime wonderland. A drive downtown is becoming an essential part of most family Christmas celebrations in the Capital.

NEW YEAR'S EVE CELEBRATIONS

New Year's Eve, too, has become an occasion for a late-night trip to Parliament Hill. Now an established tradition, New Year's Eve on Parliament Hill draws happy revellers delighted to welcome in the new year in the company of thousands of fellow citizens on the Hill — as well as hundreds of thousands of television viewers across the country.

PREPARATIONS FOR THE CHAMPLAIN ANNIVERSARY

Three hundred and seventy-five years ago, Samuel de Champlain arrived in the National Capital Region on the first of his voyages of exploration deep into Canada's interior. Such an historic figure deserves to be commemorated in the Capital.

Consequently, planning began during 1987 for anniversary celebrations, entitled "In Champlain's Footsteps", to take place in early June, 1988.

The multi-faceted event begins on June 4, the day of Champlain's arrival in the Capital Region, with a re-enactment of that historic event. Other features of the celebration: a Canada-wide search for five contemporary explorers to be honoured at a grand feast in the best Champlain tradition; the exhibition of the famous 1603 astrolabe believed to have been mislaid by Champlain near the present-day town of Cobden, Ontario, during an overland trek in 1613; and a CBC television special covering celebration highlights.

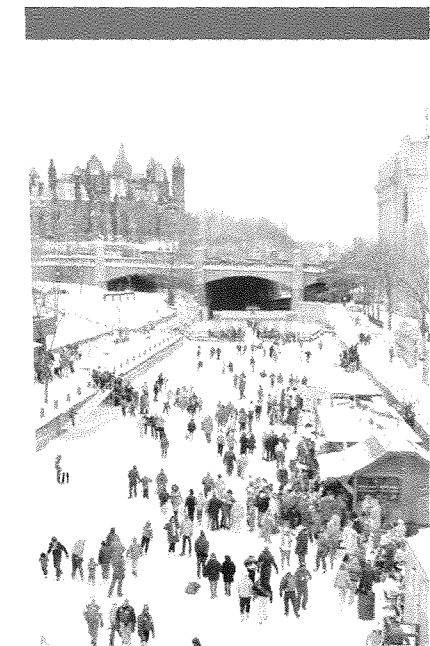
THE MACKENZIE KING ESTATE

An important thrust in the Commission's mandate to interpret the Capital for Canadians has been the effort to tell the story of individuals who have played key roles in our political history.

Among the most fascinating of Canada's political figures was William Lyon Mackenzie King — Prime Minister of Canada for an unprecedented twenty-one years.

Among King's legacies to Canada is the Gatineau Hills estate — Kingsmere — that he lovingly acquired and developed during his lifetime. Now a public park cared for by the National Capital Commission, the estate offers an ideal setting for interpretive exhibits and programs.

Interpretive panels on the grounds of the estate are complemented by the carefully-recreated interior of Kingswood Cottage, the summer home occupied by William Lyon Mackenzie King between 1900 and 1926. Video



programs — drawing on period film footage — tell the story of Mr. King's life and accomplishments from his arrival in Ottawa in 1900 to his death in 1950. Some 200,000 people visited the estate last year.

WINTERLUDE'S TENTH ANNIVERSARY

Nineteen Eighty Eight marked the tenth anniversary of Winterlude, the nation's premier celebration of winter.

Benefitting from widespread publicity in support of Destination 88, the ten-day festival drew some three-quarters of a million visitors, many of them from outside the region. Many other Canadians were able to join the fun by watching nationally televised Winterlude events.

Widely dispersed across the Capital Region, many successful Winterlude events were staged by community organizations and by the coalition of citizens groups known as the Winterlude Festival Association.

Plans are already well advanced for Winterlude '89 — to be built around a spectacular centre-piece guaranteed to draw international attention: the world's largest-ever ice castle.

OUTREACH

Finding ways to bring the Capital *to* Canadians has become a Public Activities priority for the Commission. During the past year, successful initiatives of this sort included the selective distribution of a learning materials kit for school children, a national banner competition, and continuing support for a program that brings accomplished young Canadians to their Capital.

The learning materials kit, developed in consultation with educators across the country, provides supplementary information on the Capital for use in senior Elementary classes. Tested last year in a pilot program involving selected English, French and immersion classes, the kit consists of a teacher's guide, activity cards, large-format photos of Capital landmarks and a colourful map. The package, soon to include a video program, helps students to appreciate the significance of the Capital and to understand how their own lives are linked to it.

The Banner Competition provided an outlet for the talents of design students in Canadian colleges and universities. Competition criteria called for a symbolic design expressing the theme of "celebration". The winning entry submitted by Jane Sedgewick Thompson of Waterloo University's School of Architecture, is entitled "The Canadian Landscape". It will be proudly displayed at Plaza 88 — a prominent site on Confederation Boulevard opposite the new National Gallery of Canada. Ms. Thompson and the runners-up will be guests of the Commission during the banner's unveiling in a ceremony scheduled for July 1st, 1988.

Adventure in Citizenship, a cooperative venture between the NCC and Canadian Rotary Clubs — now in its 38th year — brings some 250 young people to the Capital each year. Their adventure in citizenship includes personal fellowship, meetings with prominent Canadians, sight-seeing and special events. Last year, for the first time, the program included physically challenged young people. It also placed a greater emphasis on participation: discussion groups on the Meech Lake Accord, Women in the Workplace, Immigration and other key issues provided a lively forum for learning and debate.



THE COMMISSION

A PROFILE

Creating a more beautiful, functional and appealing Capital by enhancing its natural, built and cultural environments is the task that has been vigorously pursued by the National Capital Commission and its predecessors since early in this century.

There are many dimensions to this task: property acquisition, cultural animation, planning, the dissemination of information, design, development of recreational opportunities, and approval of the adaptive re-use or redevelopment of federal properties.

OUR MANDATE

The National Capital Commission (NCC) is a statutory Crown Corporation (listed in Schedule "C" of the *Financial Administration Act*) created by the *National Capital Act* in 1958.

According to the Act, the Commission's purpose is to prepare plans for, and assist in, the development, conservation and improvement of the National Capital Region in keeping with its national significance as the seat of the Government of Canada.

With the approval, by Cabinet, in June, 1986, of an expanded mandate for the Commission, *cultural* development has also become a key component of the Commission's purpose.

In keeping with the revised mandate, the NCC has articulated a new Mission Statement: "*The National Capital Commission's purpose is to attend to the development of the Capital as a common symbol of national pride.*"

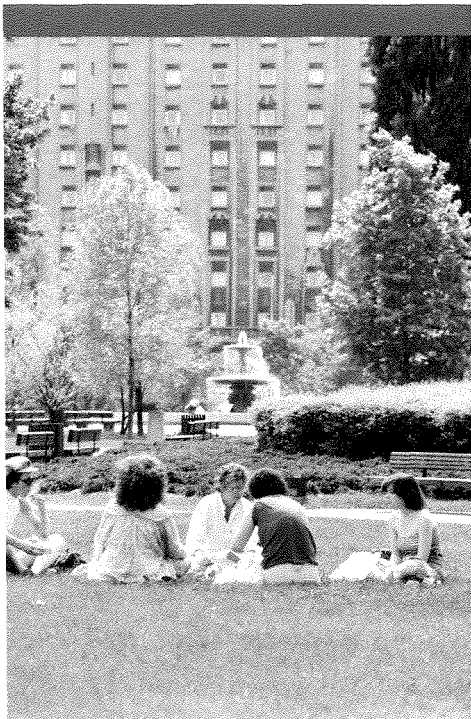
To accomplish this, the Act states that the Commission may:

- acquire and dispose of property;
- construct and maintain parks, parkways, bridges and other structures;
- cooperate with local municipalities, private sector firms and others in joint projects;
- administer, preserve and maintain historic places;
- carry out planning related to the proper development of public lands in the National Capital Region.

The site, location and plans for the erection, alteration or extension of a building or other work on federal land in the National Capital Region must be approved by the Commission.

Within the framework of the new mandate, this list has been expanded to include such things as:

- Recurring celebrations of national themes such as Canada Day or Winterlude;
- Historical and natural interpretive exhibits;



- Special national or international spectacles culminating in the Capital;
- Promotion to ensure that Canadians are fully aware of what is happening in the Capital;
- Media programming to bring Capital region events to a national audience.

Further, there is a growing need for unity of purpose among the many federal departments and agencies, and other levels of government in the Capital. There is also a need for a greater *provincial* presence in the nation's Capital. Closer consultation will be required to ensure that public programming is complementary and well coordinated.

In keeping with the priorities of the current Federal Government, the NCC is intent upon decreasing its financial dependence on appropriations. The Commission has, therefore, redoubled its commitment to increasing its revenue-earning potential. NCC assets are to be leveraged in support of the Commission's objectives: where it is desirable and feasible, NCC property is to be improved, adapted or redeveloped in cooperation with the private sector to maximize revenue potential while furthering the established goals of the Commission.

THE NATIONAL CAPITAL REGION

The area within which the NCC has jurisdiction is referred to as the National Capital Region. The cities of Ottawa, Ontario and Hull, Quebec, are at the core of the region, which covers 4,662 square kilometres. It encompasses all or part of 27 municipalities and is home to some 750,000 people.

The region forms a mosaic of geographic and social elements. The two Canadian provinces with the largest populations meet here in the hills and plains of the Ottawa River Valley. Both of the country's official languages are in common use in the region and several cultures exist side by side.

Although the lumber business and military strategy were what initially made the area economically viable, the arrival and gradual growth of the Federal Government has shaped its subsequent economic development. Today, about one-third of the labour force in the region is directly employed by the Federal Government — although other sectors, such as tourism and high technology research and manufacture, are increasingly important.

The National Capital Commission is a major property owner in the National Capital Region with holdings of some 55,000 hectares or about 10% of the total land area. The portfolio consists of parkways, large wilderness and rural resources, many of the major parks within the urban core, revenue producing properties and buildings of significant historical and architectural interest.

INTERNAL STRUCTURE

The NCC, a Crown Corporation, is headed by a 20-member **Commission** composed of individuals appointed by the Governor-in-Council for terms not to exceed three years. Members are limited to appointment for two consecutive terms.

To ensure that all parts of the country are represented, at least one





member must be appointed from each province. Ottawa, Hull and surrounding municipalities are also assured of representation through a number of mandatory appointments. The Commission typically meets three times each year to exercise its authority over the Corporation's by-laws, financial affairs, appointments and Corporate Plan.

A five-member *Executive Committee*, composed of Commission members, meets each month to supervise the Corporation's on-going activities and to make recommendations to the Commission on matters of policy.

A *Corporate Audit Committee*, composed entirely of Commission members, supervises the preparation of the Corporation's financial statements.

The Commission is assisted in performing its duties by four *Advisory Committees* consisting of Commissioners and of acknowledged Canadian experts in the Committees' fields of concern. At the end of March, 1988, there were four such committees: the *Advisory Committee on Real Property*; the *National Capital Planning Committee*; the *Advisory Committee on Design*; and the *Advisory Committee on Communications*.

Heading both the Commission and Executive Committee is a *Chairman*, appointed by the Governor-in-Council, who serves as the Corporation's Chief Executive Officer. The Chairman is also an ex-officio member of the Commission's Internal Management and Advisory Committees.

THE CORPORATION

Reporting to the Chairman and Chief Executive Officer are the General Manager, Vice Presidents and Chief Financial Officer who manage the day-to-day activities of the Corporation.

THE GENERAL MANAGER, Graeme Kirby, acts as the Commission's chief operating officer, providing overall direction and coordination for Branch activities. The General Manager chairs key executive committees dealing with corporate planning and evaluation.

CORPORATE AFFAIRS, headed by Vice President Greg Gyton, provides support to the Chairman and General Manager in discharging management responsibilities. Key services provided by the Branch include: personnel; legal services; procurement and material management services; corporate policy and management services; communications; and secretariat support for the Commission, Executive Committee and Advisory Committees.

PROPERTY BRANCH, headed by Acting Vice President Curry Wood, is responsible for the management of leasehold properties and for the acquisition and disposal of real property throughout the National Capital Region. The Branch also engages in leasing, property management and the development or redevelopment of revenue producing properties. The Branch administers the Commission's program of grants-in-lieu of taxes to local municipalities and Québec school boards, and is responsible for Canada's Official Residences in the National Capital Region.

PLANNING BRANCH, headed by Vice President Jaap Schouten, is responsible for: the planning of the Capital from a national and international perspective, including strategic planning and research concerning objectives, trends and issues likely to have an impact on the Capital; the formulation of

comprehensive plans; the preparation and coordination of environmental and cultural planning policies and concepts; and the preparation of development plans and urban design guidelines.

DEVELOPMENT BRANCH, headed by Acting Vice President Art Capling, is responsible for the Commission's design, construction, maintenance and related management services. These responsibilities include: architectural, landscaping and engineering services for NCC projects; the management of NCC-implemented construction projects and the monitoring of cost-shared projects; and the management and maintenance of NCC parks, parkways and government grounds.

PUBLIC ACTIVITIES BRANCH, headed by Vice President André Bonin, is responsible for providing cultural and recreational activities, heritage and nature interpretation, as well as visitor orientation services. This includes the planning, development, operation and administration of Gatineau Park and the staging of special events for Canadians and other visitors to celebrate Canada throughout the year.

INTERGOVERNMENTAL PROGRAMS BRANCH, headed by Vice President, Edna M. MacKenzie, provides coordination and consultation at the macro level for NCC efforts in the Capital involving various levels of government — both nationally and locally — and other organizations with the objective of creating a unified, multi-partner approach to the development and promotion of the Capital. Further, Intergovernmental Programs is responsible for the administration of the Commission's External Bilingualism Program.

FINANCE DIVISION, headed by Vice President, Finance, John Denis, provides a full range of financial services to the Commission including financial planning, accounting, cash management and financial reporting.

MANAGEMENT AUDIT DIVISION, headed by Director, Robin Young, independently assesses the administrative health of the corporation according to a structured, cyclical audit program.



THE SPECIAL EXAMINATION REPORT

In September, 1987, the Auditor General of Canada presented his *Special Examination Report* on financial and management control systems and management practices of the Commission as they were maintained during the previous fiscal year.

This type of review, required every five years in all Crown Corporations, is designed to determine if an organization maintains systems and practices as required by the Financial Administration Act.

More specifically, the examination seeks to establish that: assets are safeguarded and controlled; financial, human and physical resources are managed economically and efficiently; and operations are carried out effectively.

In completing his examination, the Auditor General relied on six management audits conducted by the NCC's auditor during the period of examination, each designed to assess Commission operations and practices.

While many of the Commission's controls and practices received a positive review, the Auditor General identified several areas in which systems and practices can be improved. Many of the suggestions concerned the need for better, more fully integrated information in support of management decision-making, and more rigorous methods of performance measurement and program effectiveness evaluation.

In his remarks, the Auditor General noted that Commission managers are fully aware of the deficiencies identified - and that major initiatives are underway to strengthen and improve existing systems and practices.

As a result of this productive exercise, the Commission will be in a better position to ensure the effectiveness of its programs for the development of the Capital.

NEW APPROACHES TO MANAGEMENT

In preparing to fulfill its new mandate, the National Capital Commission has embarked on a systematic upgrading of management systems and practices.

This task has several inter-related elements: improved planning procedures for both the short- and long-terms; new methods of measuring program effectiveness; and tighter control over financial management and budgeting processes.

Of crucial importance in implementing these improvements will be a new generation of computer-based management information systems. Among them: the Financial Information Management System; the Property Management Information System; the Field Asset Control System; and a Project Control System. Systems such as these will permit managers to update files as soon as data becomes available and to base decisions on current, accurate and complete information constantly accessible on-line.

Equally important is a new planning framework that will extend the decision-making "horizon" a full ten years into the future. The ten-year plan will link corporate planning strategies with operational plans and budgets. The result: a more comprehensive view of what the Capital is to become - and of how the transition is to be accomplished.

Together, planning and information systems will play an important role in ensuring that initiatives in support of our new mandate are completed on time, within available resources, and with a high degree of effectiveness.

THE COMMISSIONERS

COMMISSIONERS

(as of March 31, 1988)

Chairman

Jean E. Pigott (Mrs.)

Vice-Chairman

Pierre Bastien

Montréal, Québec
(To March 12, 1988)

Robert Chiarelli

Ottawa, Ontario
(To September 14, 1987)

Dr. William Crawford
Sackville, New Brunswick

Eleanor Drysdale (Mrs.)
Vancouver, British Columbia

Vilmont Dupuis
Gatineau, Québec
(To October 31, 1987)

F. Paul Laflamme
Hull, Québec

Paul F. Lalonde
Gloucester, Ontario

Halia M. Lypka (Mrs.)
Hamilton, Ontario
(To March 12, 1988)

J. Arthur MacDonald
Pictou, Nova Scotia

Donald MacKinnon
Charlottetown, Prince Edward Island
(To December 12, 1987)

Alan G. Martin
Elmvale, Ontario
(To March 12, 1988)

William L. McEwen
West Vancouver, British Columbia
(To December 10, 1987)

John McIntosh
Edmonton, Alberta

Philip M. Reynolds
Winnipeg, Manitoba

Edie Rittinger (Mrs.)
Regina, Saskatchewan

B.C. Ross (Mrs.)
Ottawa, Ontario
(To March 12, 1988)

Guy Simard
Ste-Foy, Québec

Vernon Toews
Whitehorse, Yukon
(To March 12, 1988)

Stephen R. Winter
St. John's, Newfoundland
(Appointed April 28, 1987)

**EXECUTIVE
COMMITTEE**

(as of March 31, 1988)

Chairman

Jean E. Pigott (Mrs.)

Vice-Chairman

Pierre Bastien
Montréal, Québec
(To March 12, 1988)

Vilmont Dupuis
Gatineau, Québec
(To October 31, 1987)

John McIntosh
Edmonton, Alberta

B.C. Ross (Mrs.)
Ottawa, Ontario
(To March 12, 1988)

F. Paul Laflamme
Hull, Québec
(Appointed November 10, 1987)

**CORPORATE AUDIT
COMMITTEE**

(as of March 31, 1988)

Chairman

Alan G. Martin
Elmvale, Ontario
(To March 12, 1988)

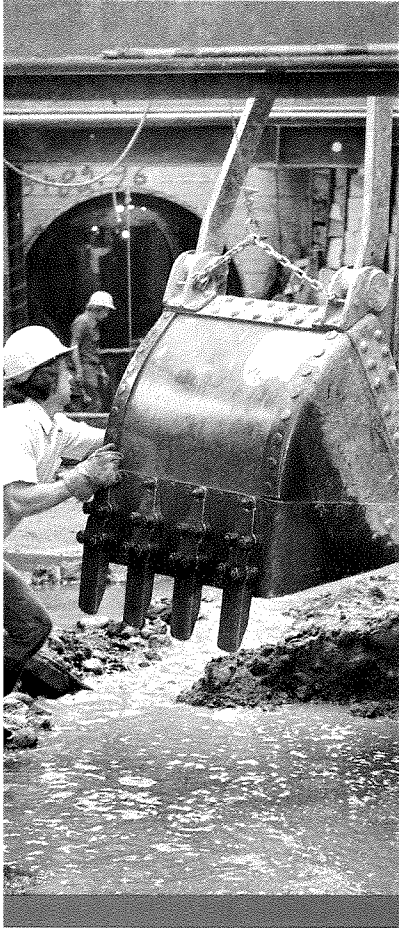
Dr. William Crawford
Sackville, New Brunswick

Paul F. Lalonde
Gloucester, Ontario

William L. McEwen
West Vancouver, British Columbia
(To December 10, 1987)

Philip M. Reynolds
Winnipeg, Manitoba





**COMPENSATION
REVIEW
COMMITTEE**

(Created January 8, 1988)

Eleanor Drysdale (Mrs.)
Vancouver, British Columbia

John McIntosh
Edmonton, Alberta

Edie Rittinger (Mrs.)
Regina, Saskatchewan

Guy Simard
Ste-Foy, Québec

Stephen R. Winter
St. John's, Newfoundland

**ADVISORY COMMITTEE
ON REAL PROPERTY**

(as of March 31, 1988)

Chairman

Allan D. Poapst
Winnipeg, Manitoba

Members

William Assad
Gatineau, Québec

Joe Berridge
Toronto, Ontario

Robert Garrod
Ottawa, Ontario

Philip O'Brien
Montréal, Québec

Jack Scott
Brampton, Ontario

**Liaison Officer from the
Commission:**

Eleanor Drysdale (Mrs.)
Vancouver, British Columbia

NATIONAL CAPITAL PLANNING

(as of March 31, 1988)

Chairman

Serge Y. Piotte
Montréal, Québec

Vice-Chairman

Alan F.J. Artibise
Winnipeg, Manitoba

Members

Dr. Caroline Andrew
Ottawa, Ontario

Macklin L. Hancock
Mississauga, Ontario

Walter Hardwick
Vancouver, British Columbia

Lloyd P. Sankey
Toronto, Ontario

Serge Viau
Sillery, Québec

Liaison Officers from the Commission;

Robert Chiarelli
Ottawa, Ontario
(To September 14, 1987)

F. Paul Laflamme
Hull, Québec

ADVISORY COMMITTEE ON DESIGN

(as of March 31, 1988)

Chairman

Alexander E. Rattray
Winnipeg, Manitoba

Vice-Chairman

Timothy V. Murray
Rockcliffe, Ontario

Members

Benoît Bégin
St-Didace, Québec

Jean-Guy Duquet
Québec, Québec

Jane Durante (Mrs.)
Vancouver, British Columbia

Robert Eaton
Moncton, New Brunswick

Brian L. Hemingway
Vancouver, British Columbia

Walter H. Kehm
Toronto, Ontario

Bruce Kuwabara
Toronto, Ontario

James McKellar
Calgary, Alberta

Jacques Reeves
Ville Mont-Royal, Québec

Liaison Officer from the Commission:

J. Arthur MacDonald
Pictou, Nova Scotia



*ADVISORY COMMITTEE
ON
COMMUNICATIONS*

(as of March 31, 1988)

Members

Robbins Elliott
Wolfville, Nova Scotia

Peter Herrndorf
Toronto, Ontario

Frank Ogden
Vancouver, British Columbia

Peter Paterson
Halifax, Nova Scotia

David M. Stewart (Mrs)
Montréal, Québec

Judy Wish (Ms.)
Calgary, Alberta

**Liaison Officer from the
Commission:**

Edie Rittinger
Regina, Saskatchewan

*ADVISORY COMMITTEE
ON
NON-FEDERAL
FUNDING*

(as of March 31, 1988)

Chairman

Scott McCann
Toronto, Ontario

Members

Norman J. Alexander
Winnipeg, Manitoba

William Hillary Clarke
Ottawa, Ontario

Carol M.L. Gault (Mrs.)
Westmount, Québec

C. Kennedy Orr
Calgary, Alberta

Andrew E. Saxton
Vancouver, British Columbia

Barbara Walker (Miss)
Halifax, Nova Scotia

FINANCIAL STATEMENT

FINANCIAL REVIEW

During the year, the Commission's expenses totalled \$102.3 million while revenues amounted to \$15.7 million resulting in a net cost of operations of \$86.6 million. Last year, expenses were \$89.8 million, revenues were \$15.9 million and the net cost of operations \$73.9 million. Parliamentary appropriations to provide for operations amounted to \$78.3 million resulting in a deficiency of \$8.3 million (1987 \$26.6 million). This deficiency primarily resulted from depreciation charges of \$9.7 million (1987 \$10.5 million).

Of the total expenses of \$102.3 million, \$77.4 million (1987 \$72.6 million) were incurred for Commission operations. Contributions to projects sponsored by other levels of government or authorities amounted to \$13.6 million (1987 \$6.6 million) while grants in lieu of taxes to municipalities within the National Capital Region totalled \$11.4 million (1987 \$10.6 million).

The more significant contributions in 1987-88 were:

- \$6.9 million towards the construction of a comprehensive road network in the Quebec portion of the National Capital Region.
- \$1.6 million with respect to a tripartite agreement amongst the Commission and the Transit Commissions of Ottawa-Carleton and the Outaouais Regional Community regarding the provision of urban interprovincial transit services in the National Capital Region.
- \$3.8 million with respect to the landscaping of the grounds of the National Gallery of Canada and the Museum of Civilization.

The Commission spent \$24.7 million (1987 \$15.1 million) on property development and the acquisition of equipment and other fixed assets. Major projects undertaken include:

- \$5.3 million of the development and construction of the Confederation Boulevard.
- \$5.2 million for the construction of the extensions to the Rockcliffe and the Aviation Driveways.
- \$2.7 million for the reconstruction and rehabilitation of bridges and roadways in the National Capital Region.
- \$1.6 million for the construction of maintenance facilities in Ottawa.

During the year, responsibility for the Official Residences and related parliamentary appropriations were transferred to the Commission from Public Works Canada. Additional operating costs related to these responsibilities amounted to \$3.0 million and capital expenditures of \$0.9 million were incurred.

Finally, as part of the federal government's property rationalization program, the Commission sold properties for \$2.6 million of which \$1.7 million represented a net gain on disposal.

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The accompanying financial statements of the National Capital Commission are the responsibility of management and have been approved by members of the Commission. The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles. Management is also responsible for all other information in the annual report and for ensuring that this information is consistent, where appropriate, with the information and data contained in the financial statements.


Management has developed and maintains books of account, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that assets are safeguarded and controlled and that transactions are in accordance with Part XII of the Financial Administration Act and regulations as well as the National Capital Act and By-Laws of the Commission. Internal audits are conducted to assess these systems and practices.

The members of the Commission carry out their responsibilities for the financial statements principally through an Audit Committee which consists of members of the Commission only. The Audit Committee meets periodically with management as well as with the internal and external auditors to discuss the results of audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external and internal auditors have full access to the Audit Committee, with and without management being present.

The Commission's external auditor, the Auditor General of Canada, has examined the financial statements. He submits his report to the Minister of Public Works who is responsible for the National Capital Commission.



Jean E. Pigott
Chairman



John T. Denis
Chief Financial Officer

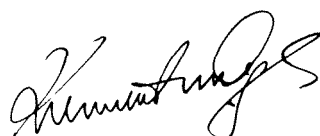
AUDITOR'S REPORT

The Minister of Public Works

I have examined the balance sheet of the National Capital Commission as at March 31, 1988 and the statements of operation, equity and changes in cash resources for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Commission as at March 31, 1988 and the results of its operations and the changes in its cash resources for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Commission that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with part XII of the Financial Administration Act and regulations, the National Capital Act, and by-laws of the Commission.



Kenneth M. Dye, F.C.A.
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 10, 1988

BALANCE SHEET

as at March 31, 1988 (in thousands of dollars)

ASSETS

	<u>1988</u>	<u>1987</u>
Current		
Cash and short-term deposits	\$ 1,570	\$ 11,084
Accounts receivable		
Due from Canada	16,421	—
Federal government departments and agencies	577	780
Tenants and others	1,444	1,196
Operating supplies, small tools and nursery stock	817	660
Prepaid expenses	<u>2,102</u>	<u>1,874</u>
	22,931	15,594
Land, buildings and equipment (Note 3)	<u>296,799</u>	<u>282,689</u>
	<u>\$ 319,730</u>	<u>\$ 298,283</u>

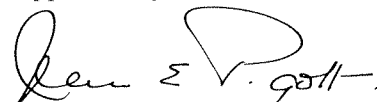
LIABILITIES

Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 25,227	\$ 20,542
Holdbacks and deposits from contractors and others	<u>2,208</u>	<u>1,876</u>
	27,435	22,418
Long-term		
Accrued employee termination benefits	5,630	5,197
Unsettled expropriations of property	<u>842</u>	<u>1,230</u>
	6,472	6,427

EQUITY

Equity of Canada	<u>285,823</u>	<u>269,438</u>
	<u>\$ 319,730</u>	<u>\$ 298,283</u>

Approved by the Commission:



Chairman



Commissioner

STATEMENT OF OPERATIONS*for the year ended March 31, 1988 (in thousands of dollars)*

	<u>1988</u>	<u>1987</u>
EXPENSES (Note 4)		
Planning and development	\$ 18,047	\$ 13,173
Real asset management	51,077	49,461
Public activities	15,761	11,915
Administration	17,472	15,255
	<u>102,357</u>	<u>89,804</u>
 REVENUES		
Property	10,628	9,690
Interest	795	1,178
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	1,726	3,136
Other	2,585	1,863
	<u>15,734</u>	<u>15,867</u>
Net cost of operations	<u>86,623</u>	<u>73,937</u>
Parliamentary appropriations	103,008	62,445
Less: Appropriations used to acquire land, buildings and equipment	24,656	15,131
	<u>78,352</u>	<u>47,314</u>
Excess of net cost of operations over parliamentary appropriations	<u>\$ 8,271</u>	<u>\$ 26,623</u>

*STATEMENT OF EQUITY**for the year ended March 31, 1988 (in thousands of dollars)*

	<u>1988</u>	<u>1987</u>
Balance at beginning of year as previously reported	\$ 267,063	\$ 284,430
Adjustment to grants in lieu of taxes (Note 7b3)	<u>2,375</u>	<u>—</u>
Balance as restated	269,438	284,430
Excess of net cost of operations over parliamentary appropriations	(8,271)	(26,623)
Appropriations to acquire land, buildings and equipment	24,656	15,131
Payments to Canada	<u>—</u>	<u>(3,500)</u>
Balance at end of year	<u>\$ 285,823</u>	<u>\$ 269,438</u>

STATEMENT OF CHANGES IN CASH RESOURCES
for the year ended March 31, 1988 (in thousands of dollars)

	<u>1988</u>	<u>1987</u>
Operating activities		
Excess of net cost of operations over parliamentary appropriations	\$ (8,271)	\$ (26,623)
Items not involving cash		
Depreciation	9,718	10,549
Net gains on disposal of land, buildings and equipment	(1,726)	(3,136)
Increase in accrued employee benefits	433	701
Decrease in long-term portion of unsettled expropriations	(388)	—
	<u>(234)</u>	<u>(18,509)</u>
Net change in non cash working capital balances related to operations	<u>(11,834)</u>	<u>6,573</u>
Cash used in operating activities	<u>(12,068)</u>	<u>(11,936)</u>
Investing activities		
Acquisition of land, buildings and equipment	(24,656)	(15,131)
Proceeds on disposal of land, buildings and equipment	<u>2,554</u>	<u>3,311</u>
Cash used in investing activities	<u>(22,102)</u>	<u>(11,820)</u>
Cash required before financing	<u>(34,170)</u>	<u>(23,756)</u>
Financing activities		
Parliamentary appropriations to acquire land, buildings and equipment	24,656	15,131
Payment of funds to Canada	<u>—</u>	<u>(3,500)</u>
Cash provided by financing activities	<u>24,656</u>	<u>11,631</u>
Decrease in cash	(9,514)	(12,125)
Cash and short-term deposits at beginning of year	<u>11,084</u>	<u>23,209</u>
Cash and short-term deposits at end of year	<u>\$ 1,570</u>	<u>\$ 11,084</u>

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 1988

1. Authority and objectives

The National Capital Commission was established by the National Capital Act, 1958. The Commission is a Crown Corporation without share capital named in Schedule C, Part I to the Financial Administration Act and is an agent corporation. The objects and purposes of the Commission are to prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance. The Commission is also responsible for the management and maintenance of the Official Residences located in the National Capital Region.

2. Significant accounting policies

a) *Land, buildings and equipment*

Land, buildings and equipment are generally recorded at historical cost. Property acquired at nominal cost or by donation is recorded at market value at time of acquisition except for properties of historical significance whose market value cannot be reasonably determined. These are recorded at nominal value. Property acquired by exchange is recorded at the carrying value of the assets disposed of in the transaction.

b) *Depreciation*

Depreciation of assets is charged to operations in equal annual amounts based on the cost of the assets, their estimated useful life and their final salvage value. Useful life of assets is estimated as follows:

Buildings	20 years
Roads and bridges	25 years
Park landscaping and improvement	25 years
Festival equipment	5 years
Equipment	7 to 15 years
Vehicles	4 to 7 years
Equipment and vehicle attachments	10 years

c) *Operating supplies, small tools and nursery stock*

Operating supplies and small tools are carried at cost. Nursery stock is valued at estimated replacement cost less an allowance for overhead, balling and packaging expenses.

d) *Pension plan*

The Commission's employees participate in the Public Service Superannuation Plan, which is administered by the Government of Canada. Contributions to the Plan are made by both the employees and the Commission on an equal basis. These contributions represent the total pension obligations of the Commission and are recognized in the accounts on a current basis.

e) *Employee termination benefits*

Severance pay generally accrues to employees over their service period, and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.

3. Land, buildings and equipment

	1988		1987	
	Historical cost	Accumulated depreciation	Net book value	Net book value
	(in thousands of dollars)			
Land and buildings				
Greenbelt	\$ 55,604	\$ 16,201	\$ 39,403	\$ 39,068
Parkways	86,100	34,585	51,515	41,423
Parks	47,877	15,324	32,553	32,483
Bridges and approaches	27,180	13,179	14,001	13,795
Historical sites	17,223	8,635	8,588	8,124
Recreational facilities	15,492	6,539	8,953	9,043
Rental properties	140,249	12,998	127,251	128,056
Unsettled expropriations	1,230	—	1,230	1,300
Administrative and service buildings	12,912	6,258	6,654	5,122
	403,867	113,719	290,148	278,414
Less provision for transfers*	1,838	—	1,838	2,045
	402,029	113,719	288,310	276,369
Equipment				
Equipment	4,948	2,256	2,692	1,423
Furniture	8,786	5,685	3,101	3,203
Vehicles	3,818	1,572	2,246	1,184
Antiques and works of art	834	384	450	510
	18,386	9,897	8,489	6,320
	\$ 420,415	\$ 123,616	\$ 296,799	\$ 282,689

* Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given free of charge for approaches to the MacDonald-Cartier Bridge, and for the transfer for \$1 of lands to be used as a right-of-way for Highway 550.

4. Summary of expenses by major classification

	1988	1987
	(in thousands of dollars)	
Payroll and related costs	\$ 38,677	\$ 37,801
Goods and services	29,032	24,249
Grants in lieu of taxes	11,380	10,632
Other contributions	13,550	6,573
Depreciation	9,718	10,549
	<u>\$ 102,357</u>	<u>\$ 89,804</u>

5. Major commitments

- a) The Commission is committed to make contributions to other levels of government and other authorities as follows:
- 1) Province of Quebec, one-half of the cost of the work of a road network within the Quebec portion of the National Capital Region. The Commission's remaining commitment to be paid over the next several years is estimated at \$90 million. However, a recent Treasury Board of Canada decision directed that total Commission expenditures for the Quebec road network be limited to \$131.7 million pending Cabinet consideration of the program. As of March 31, 1988, payments have totalled \$125.9 million.
 - 2) The Outaouais Regional Community Transit Commission and the Ottawa-Carleton Regional Transit Commission, a total of \$1.2 million by December 31, 1988 to assist in the provision of interprovincial transit service in the National Capital Region.
 - 3) The Canada Museums Construction Corporation Inc., 65% of the cost of landscaping sites for two new museums in the National Capital Region. The Commission's remaining commitment is \$3.2 million.
- b) The Province of Quebec has expropriated certain lands at Laurier Park on behalf of the Commission. An amount of \$1.25 million will be payable in exchange for appropriate title documents.
- c) The Commission has entered into agreements for computing services and leases of equipment and office space. Annual payments under these agreements are approximately as follows:

	(in thousands of dollars)
1988-89	\$ 2,840
1989-90	2,911
1990-91	2,977
1991-92	2,219
	<u>\$ 10,947</u>

6. Contingencies

a) *Claims*

Claims and potential claims have or may be made against the Commission totalling approximately \$31.1 million for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and accordingly these items are not reflected in the accounts. However, in the opinion of management, the position of the Commission is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the settlements occur.

b) *Agreement with the Province of Ontario*

In 1961, the Commission entered into an agreement whereby the Province of Ontario established and maintains 2,654 hectares (6,557 acres) of forest. When the agreement expires in 2011, or is terminated, the Commission will reimburse the Province for the excess of expenses over revenues, or the Province will pay the Commission the excess of revenues over expenses. At March 31, 1987, cumulative expenditures exceeded cumulative receipts by \$1.0 million, and are not reflected in the accounts of the Commission.

7. Related party transactions

a) *Transfer of Official Residences*

On January 14, 1988, the Governor in Council approved the transfer to the National Capital Commission of the powers, duties and responsibilities of Public Works Canada under the Official Residence Act. The Governor in Council also approved the acquisition by the Commission at no cost the lands described in the Official Residences Act together with the buildings located thereon, the Rideau Hall Complex, the Canada Guest House and all moveable property located in or on these properties. These properties are recorded at nominal value in the accounts of the Commission as they are properties of historical significance whose market value cannot be reasonably determined.

b) *Transfer of other properties*

1) The Commission has permitted Canada Museums Construction

Corporation Inc. to undertake major construction projects on certain Commission lands. Although the Commission is not responsible for funding and managing these projects, or reporting their costs, it may have title to the construction works. However, in keeping with the intent of these projects, the Commission is not claiming ownership of the work in progress or the completed buildings. Accordingly, the value of the construction costs is not included in the records of the Commission or in its financial statements.

2) The Commission is in the process of transferring the lands in question to Public Works Canada. The estimated carrying value of these lands is \$11.8 million. The financial statements of the Commission as at March 31, 1988 do not include this pending transaction because the authority necessary to effect the transfer has not yet been obtained.

3) A liability for municipal grants in lieu of taxes of \$5.0 million is outstanding on the lands and buildings in question. It is the intent that Public Works Canada which will be the eventual owner of these lands and buildings will pay the grants outstanding. Therefore the Commission has not recorded the liability nor the expense in its accounts. However, last year a liability and corresponding expense were recorded in the accounts of the Commission. In the current year, an adjustment has been made to eliminate this liability and expense, and the 1986-87 financial statements have been restated to reflect this adjustment. This has the effect of decreasing 1986-87 grants in lieu of taxes expense and increasing equity as at April 1, 1987 by \$2.4 million.

c) *Agent for property sales*

Public Works Canada acts as an agent for the Commission with respect to the sale of properties which are surplus to the Commission's needs. Fees charged are based on standard rates set by Public Works Canada.

d) *Service agreement*

The Commission has entered into an agreement with Public Works Canada whereby the latter will, with respect to the Official Residences, provide certain property services at rates established with the Commission and approved by the Treasury Board of Canada.

8. Receivable from the Federal Government

The Commission relies on parliamentary appropriations to fund its operations. For the 1987-88 fiscal year, appropriations amounted to \$103.0 million (\$62.4 million in 1986-87) of which \$86.6 million was received in the 1987-88 fiscal year and \$16.4 million was received in the 1988-89 fiscal year.

9. Comparative figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current presentation.

*SCHEDULE OF LAND, BUILDINGS AND EQUIPMENT AT
DEPRECIATED VALUES AS AT MARCH 31, 1988*

(in thousands of dollars)

	Balance March 31 <u>1988</u>	Balance March 31 <u>1987</u>
PROPERTY		
Greenbelt	\$ 39,403	\$ 39,068
Parkways - Ontario		
Ottawa River Parkway	11,062	11,522
Airport Parkway	5,082	5,292
Aviation Parkway	5,765	4,350
Colonel By Drive	2,246	2,387
Queen Elizabeth Drive	2,456	2,589
Hog's Back Road	933	1,002
Rockcliffe Park Driveway	10,252	6,381
Queensway	499	496
Lady Grey Drive	427	449
Station Boulevard	316	316
Island Park Driveway	205	220
Experimental Farm Drive	359	55
Other Parkways	<u>6,095</u>	<u>492</u>
Total Parkways - Ontario	<u>45,697</u>	<u>35,551</u>
Parkways - Quebec		
Voyageur Parkway	2,785	2,817
Philemon Wright	1,121	1,125
Northern Entrance	821	788
Hull South	625	625
Gatineau Parkway	425	468
Lac des Fees Parkway	27	34
Secteur Fournier	<u>14</u>	<u>15</u>
Total Parkways - Quebec	<u>5,818</u>	<u>5,872</u>
Total Parkways	<u>51,515</u>	<u>41,423</u>

Parks - Ontario

Rideau River Park	\$ 2,576	\$ 2,646
Victoria Island	1,490	1,569
Patterson Creek	432	619
Vincent Massey and Hog's Back Parks	667	694
Commissioner's Park	831	845
Nepean Point	367	385
Parliament Hill Promenade	675	478
Rockcliffe Park	206	221
White Fathers	200	206
Hampton	184	191
Confederation Park	171	181
Park Benches	311	172
Supreme Court	136	143
Green's Creek	101	106
Central Park	57	60
Garden of the Provinces	44	48
Major's Hill	41	49
Kingsview	35	37
Strathcona	19	19
Green Island	14	15
Rideau Falls Park	11	12
Total Parks - Ontario	<u>8,568</u>	<u>8,696</u>

Parks - Quebec

Gatineau Park	15,677	15,368
Brewery Creek Shoreline	2,238	2,343
Place du Portage Park	1,637	1,764
Taché Park	1,223	1,169
E.B. Eddy Park	621	663
Fontaine Park	465	494
Jacques Cartier Park	475	451
Linear Park	862	700
Parliament Hill Promenade	172	181
Leamy Lake Park	167	162
Moussette Park	133	149
Experimental Park - Hull	67	72
Other Parks	248	271
Total Parks - Quebec	<u>23,985</u>	<u>23,787</u>
Total Parks	<u>32,553</u>	<u>32,483</u>

Bridges and approaches		
Portage Bridge	\$ 5,708	\$ 5,890
Champlain Bridge	2,394	2,358
Bridgehead - Hull	1,261	1,261
DesChênes - Britannia	1,204	1,205
Mackenzie King Bridge	836	866
Minto Bridge	605	645
Hog's Back Bridge	561	603
Middle Street Bridge	464	464
Bridgehead - Ottawa	313	313
Hull Slide Bridge	151	63
Laurier Bridge	54	49
Patterson Creek Bridge	27	29
Other Bridges	423	49
Total Bridges	<u>14,001</u>	<u>13,795</u>
Historic Sites	<u>8,588</u>	<u>8,124</u>
Recreational facilities		
Bicycle Paths	2,287	2,064
Skating Rinks	1,838	1,732
Sound and Light	189	658
Dow's Lake Marina	890	950
Boat Tour Marina	658	700
Champlain Golf Course	454	480
La Baie Area	447	475
Nature Trails	670	600
Festival Equipment	262	252
Allotment Gardens	209	227
Rideau Canoe Club	96	84
Stony Swamp	105	112
Mer Bleu	82	87
Canoe Festival	26	56
Nepean Amphitheatre	62	70
Capital Golf Course	59	62
LeBreton Flats Campsite	45	50
Bruce Pit	43	46
Toboggan Slides	26	29
Trail Exhibits	2	11
Equestrian Trails	18	20
Other Recreational Projects	485	278
Total Recreational Facilities	<u>8,953</u>	<u>9,043</u>

Rental and Agency Properties -		
Rented Properties	\$ 107,110	\$ 106,857
LeBreton Flats	20,108	21,169
Miscellaneous Urban Sites	33	30
Total Rental and Agency Properties	<u>127,251</u>	<u>128,056</u>
Unsettled Expropriation of Land	<u>1,230</u>	<u>1,300</u>
Less Provision for Future Transfer of Property per Agreements	<u>(1,838)</u>	<u>(2,045)</u>
Administrative and Service Buildings	<u>6,654</u>	<u>5,122</u>
Total Real Property	<u>288,310</u>	<u>276,369</u>
Capital Equipment		
Machinery & Equipment		
Acquisitions (net)	4,938	2,607
Office Equipment		
Acquisitions (net)	3,101	3,203
Antiques and Works of Art	<u>450</u>	<u>510</u>
Total Capital Equipment	<u>8,489</u>	<u>6,320</u>
Grand Total	<u>\$ 296,799</u>	<u>\$ 282,689</u>



La capitale  du Canada
On s'y retrouve

Rétrospective de l'année
1987/1988



Commission
de la Capitale nationale

National Capital
Commission

Canada

LETTRE DE PRÉSENTATION

L'honorable Stewart McInnes, C.P., député
Ministre des travaux publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario), K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les activités de la Commission de la Capitale nationale pour l'année financière 1987-1988.

Au cours de la deuxième année de son nouveau mandat, dont le Cabinet a approuvé l'élargissement en juin 1986, la Commission de la Capitale nationale a tout mis en œuvre pour atteindre ses nouveaux objectifs. Dans ses efforts pour édifier une capitale à laquelle le peuple canadien s'identifiera totalement, la Commission a travaillé simultanément sur plusieurs fronts.

Nous avons continué à exercer notre rôle traditionnel de régisseur des biens immobiliers fédéraux dans la région de la Capitale nationale. La Commission a assumé la responsabilité de la gestion, de l'aménagement et de l'entretien des parcs, terrains et autres, des bâtiments d'intérêt historique et architectural qui sont sous sa juridiction, tout en respectant les normes de haute qualité dignes d'une capitale de classe internationale.

Nous avons aussi continué à jouer un rôle de premier plan dans l'*animation* de la capitale. Nous avons vu à la présentation d'événements et à la création d'activités d'interprétation qui permettraient aux Canadiens de mieux connaître leur capitale et leur pays. Tous ces efforts, y compris la participation coordonnée de plusieurs organismes gouvernementaux et privés, ont été récompensés, puisqu'au cours de la dernière année, la capitale a accueilli un nombre plus imposant de visiteurs que l'année précédente, venant surtout de régions éloignées.

À ce stade de notre nouveau mandat, nous avons mis l'accent sur la conceptualisation de plans globaux qui guideront nos initiatives futures. Ainsi, les travaux de plusieurs projets importants ont progressé considérablement, notamment : le *Schéma d'aménagement des terrains fédéraux*, étude à long terme de toutes les propriétés fédérales de la Capitale; l'*Étude de la Cité parlementaire*, étude visant à augmenter l'espace de bureaux pour répondre aux besoins des élus, à proximité de la Colline parlementaire; et le *Plan d'orientation de la capitale* ayant trait au développement des activités culturelles qui sont essentielles à la vie d'une capitale. D'autres études concernaient d'autres éléments moins importants de ces trois thèmes généraux.

Plusieurs groupes de citoyens ainsi que des organismes de plusieurs paliers gouvernementaux ont joué un rôle important dans l'élaboration de ces plans; nous sommes d'avis que la consultation du public, sa participation ainsi qu'une action coordonnée sont essentielles à la réalisation de notre mandat. Au cours de l'année, la Commission a coordonné diverses activités réalisées en association avec certains organismes de la capitale et a instauré une *Politique de consultation publique* qui vise à faire collaborer le public à différents projets de la Commission.

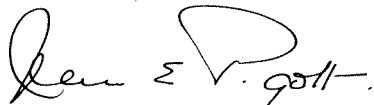
Au cours de la dernière année, la Commission a fait l'objet d'un examen de vérification spéciale, sous la direction du Vérificateur général. Cet examen des pratiques de gestion et des contrôles financiers de la Commission a été effectué par des experts qui nous ont appuyés dans notre souci d'améliorer notre efficacité et de renforcer l'évaluation de notre rendement. Les résultats de ces efforts me permettent d'affirmer que les bases financières et administratives de la Commission sont suffisamment solides pour affronter avec confiance de nouveaux défis.

Le Canada est présentement en pleine effervescence. C'est le voeu de la Commission d'être en mesure de refléter la diversité mouvante qui caractérise notre pays et de célébrer ses richesses.

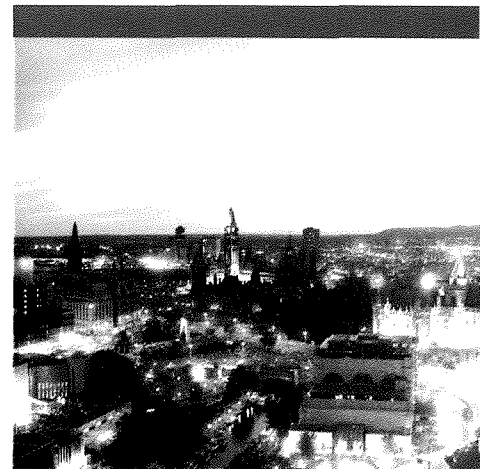
Au nom des membres et des employés qui composent la Commission de la Capitale nationale, j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon plus grand respect.

Le Président,



Jean E. Pigott



MESSAGE PERSONNEL DE MADAME PIGOTT

Tout visiteur de la capitale nationale ressent très tôt le désir de visiter la Colline parlementaire.

Pour la majorité des visiteurs canadiens et étrangers, la Tour de la Paix est le symbole véritable de notre peuple. Rendus sur place, la plupart d'entre eux sont agréablement surpris de constater qu'il y a *mille* choses à voir, à proximité de l'édifice du Centre.

À quelques minutes de marche, le long du boulevard de la Confédération, ils découvrent des monuments nationaux comme la Cour suprême du Canada, les Archives nationales, le Centre national des Arts, le Monument aux morts et la Monnaie royale canadienne, sans compter quelques-uns des splendides parcs de la capitale. Des centres d'information, du théâtre dans les rues, des spectacles en plein air ainsi qu'une variété de festivals animent les environs.

Nous tous, Canadiens et Canadiennes, *devons* partager ces trésors et ces expériences qui constituent une partie importante de notre héritage et qui nous aident à nous définir.

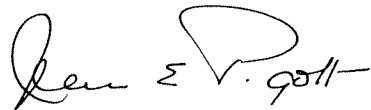
En 1988, les visiteurs auront l'occasion de découvrir deux nouveaux musées: le Musée des beaux-arts du Canada et le Musée national de l'aviation, édifices et collections de classe internationale qui méritent chacun une visite élaborée.

L'inauguration de ces deux musées est l'objet principal de Destination 88, année de célébration qui concrétisera une vision renouvelée de la capitale.

La capitale doit devenir le lieu de rencontre de tous les Canadiens et Canadiennes, d'un bout à l'autre du pays; une capitale dont les richesses sont aussi bien connues d'une famille de Masset, dans l'archipel des îles de la Reine-Charlotte que d'une famille de Heart's Content, dans la péninsule d'Avalon.

Mon désir le plus cher est que dans un avenir prochain, tous les visiteurs de la capitale sachent *d'avance* tout ce qu'ils peuvent y voir et faire et s'ils visitent encore la Tour de la Paix en premier lieu, qu'ils sachent cependant qu'une myriade d'événements et d'activités sont consacrés à leur culture et leurs traditions.

Le président,

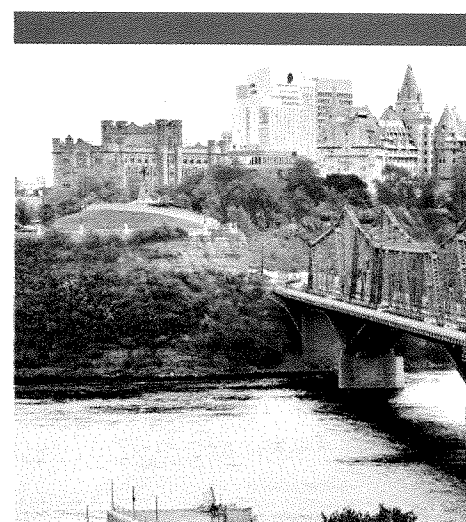


Jean E. Pigott



TABLE DES MATIÈRES

1.	LA CAPITALE : ON S'Y RETROUVE : <i>une vue d'ensemble des objectifs de la Commission, des approches et des activités de la Commission au cours de l'exercice financier de 1987-1988.....</i>	4-7
	La planification	8-10
	L'environnement naturel	11-14
	La coordination et la consultation.....	15-16
	L'animation de la capitale	17-20
2.	LA COMMISSION : <i>un profil de la Commission de la Capitale nationale</i>	21-24
	Le rapport spécial de vérification.....	25
	La nouvelle approche de gestion.....	26
	Les commissaires.....	27-31
3.	LE RAPPORT FINANCIER : <i>la vérification des états financiers de la Commission.....</i>	32



LA CAPITALE ON S'Y RETROUVE

Il arrive parfois que des entreprises collectives saisissent l'imagination d'une population.

Dans le passé, la construction d'une grande cathédrale pouvait susciter l'engagement passionné de gouvernements, de l'Église, des artisans ainsi que des citoyens pendant des décennies.

Plus près de nous, les entreprises collectives de ce type ont exigé un plus grand nombre de participants. Au Canada, les débats préalables à la Confédération suscitèrent des passions collectives de ce type, tout comme les guerres mondiales, l'Expo 67 et la préparation des Jeux olympiques d'hiver et d'été.

Présentement, une grande entreprise collective d'un type différent prend forme. Un très grand nombre de Canadiens considèrent leur capitale comme un trésor qu'ils partagent en commun et dont la raison d'être est de projeter l'image du Canada dans sa diversité et dans ses promesses d'avenir. Déjà, beaucoup de travail a été accompli pour atteindre cet objectif et bientôt, grâce à la participation active de tous les Canadiens, nous arriverons à des résultats encore plus grands.

UN MÉCANISME EFFICACE

Le nouveau mandat dont la Commission de la Capitale nationale fut dotée il y a à peine deux ans a permis la mise en place d'un mécanisme capable de structurer une capitale nationale axée sur trois thèmes principaux:

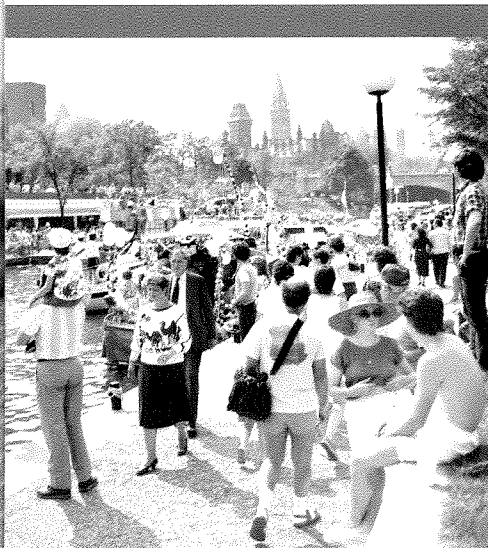
- une capitale qui soit un lieu de rencontre des Canadiens;
- une capitale qui fasse connaître le Canada aux Canadiens; et
- une capitale où l'on préserve et où l'on met en valeur l'environnement naturel et les aménagements qui y ont été construits.

Les réalisations des dernières années furent en grande partie du troisième type: la mise en valeur et la préservation des ressources de la capitale.

À l'avenir, en réponse aux vœux exprimés par les Canadiens aux quatre coins du pays, nous ajouterons des activités des deux premiers types de notre nouvelle mission. La capitale reflétera davantage la culture et les réalisations canadiennes qui pourront ainsi être appréciées par un plus grand nombre de visiteurs.

Cette entreprise est vouée à un succès d'envergure nationale à cause du grand intérêt qui se manifeste d'un bout à l'autre du pays et de l'engouement dernièrement perçu pour une participation bénévole dans la planification et la réalisation des activités de la région de la capitale.

La Commission a pu déceler un intérêt évident dans les sondages qu'elle a effectués l'année dernière auprès des visiteurs, ainsi que dans les réponses personnelles adressées au président de la Commission de la Capitale nationale, madame Jean Piggott, au cours des séances d'information publiques sur l'avenir de la capitale nationale tenues à travers le pays.



Par exemple, lors d'arrêts à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard et à Winnipeg, au Manitoba, deux capitales provinciales, le président s'est fait proposer de raffermir considérablement les liens culturels pour ainsi augmenter la présence des provinces dans la capitale nationale et vice versa. En effet, maints intervenants favorisaient une présence *permanente* des provinces dans la capitale nationale qui permettrait ainsi aux visiteurs du Canada et du monde entier de les découvrir. Voilà certainement une bonne suggestion!

Il est indéniable que le public est intéressé à participer activement à la vie de la capitale; à preuve, le très grand nombre de personnes qui offrent leurs services lors de démonstrations importantes comme la Fête du Canada et Bal de neige. On compte plus de 2 000 bénévoles à chacun de ces événements.

Cet intérêt se manifeste aussi dans la façon dont les Canadiens ont accueilli l'invitation que leur a faite la Commission à contribuer à l'aménagement du boulevard de la Confédération. Ce boulevard, reliant les attractions de la partie centrale de la capitale, sera pourvu d'un mobilier urbain de lampadaires et de pièces décoratives qui seront financés par des particuliers et des groupes provenant d'un peu partout au Canada. Sans aucun doute, les Canadiens sont fiers de voir leurs noms apposés sur des plaques qui témoigneront de leurs contributions.

Comment expliquer un tel intérêt et un tel appui? Simplement parce que dans un pays aussi grand et diversifié, la capitale nationale constitue un des seuls symboles de réalisation collective dont tous et chacun peuvent se réclamer.

LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

À titre de régisseur officiel de la capitale, la Commission de la Capitale nationale voit à ce que les projets répondent à de vrais besoins et soient soigneusement planifiés et bien administrés.

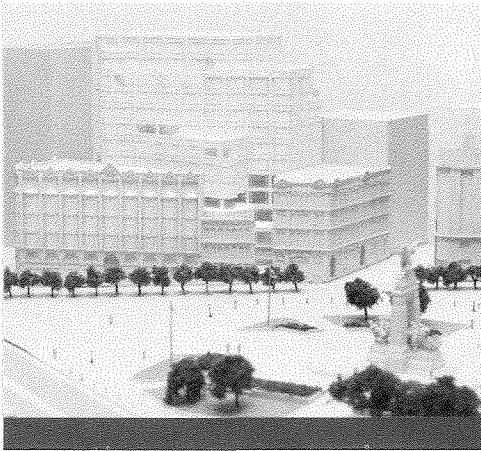
Dans le but de bien s'acquitter de ses responsabilités, la Commission, au cours des premières années de son nouveau mandat, a mis l'accent sur la consultation, la conceptualisation de plans détaillés de développement de la capitale et la mise en place de systèmes de gestion efficace.

LA CONSULTATION

La Commission tiendra différentes consultations et coordonnera ses efforts dans deux sphères importantes d'activités. En premier lieu, *plusieurs* compétences se chevauchent dans l'administration et la mise en valeur de la capitale nationale. Plus de vingt municipalités, deux municipalités régionales, plusieurs ministères provinciaux et fédéraux, sans compter la Commission de la Capitale nationale, contribuent ainsi à façonner l'image de la capitale. C'est pourquoi la Commission continuera à collaborer étroitement avec ces organismes dans le but de mettre en commun toutes ces ressources et de maximaliser le rendement.

L'opinion et la consultation *publiques* interviennent également. Il est d'ores et déjà évident que les Canadiens désirent avoir l'occasion d'intervenir dans les décisions majeures concernant l'avenir de la capitale.





C'est pourquoi la Commission a préparé des principes directeurs qui rendront la consultation plus efficace. Les principes directeurs expliqués en détail plus loin dans ce rapport, serviront de base à une participation vraiment **nationale** dans l'élaboration de la capitale de demain.

Dans ces deux sphères d'activités, la Direction des programmes intergouvernementaux de la Commission agira comme coordonnateur et agent d'intervention directe et indirecte.

LES PLANS DE MISE EN VALEUR

Pour en arriver à édifier une capitale de classe internationale, il faut absolument disposer de plans de développement à long terme. Tout récemment encore, la mise en valeur relevait du *Plan de la capitale nationale* préparé sous la direction de Jacques Gréber et adopté en 1950. Sont en cours depuis quelques années des travaux qui mettront au point des plans directeurs de la prochaine phase de l'évolution de la capitale.

Trois plans majeurs ont vu le jour depuis deux ans:

Le Schéma d'aménagement des terrains fédéraux, guide relatif à l'utilisation future des terrains et des immeubles situés dans la région de la capitale, a été adopté pendant l'année financière 1987-1988. Le Schéma d'aménagement des terrains fédéraux remplace le Plan Gréber comme outil principal de planification de la Commission. Ce nouveau document est conçu pour fournir une orientation à long terme relative à l'utilisation des propriétés fédérales, servant ainsi à la réalisation du mandat de la Commission.

Le Plan d'orientation de la capitale, en cours de réalisation, concerne la programmation et met l'accent sur la *dimension symbolique* de la capitale. Figurant parmi les premiers plans de ce type dans le monde, le Plan d'orientation de la capitale servira de guide dans le choix des thèmes, des événements et des activités qui animeront la capitale, conformément aux objectifs contenus dans le mandat de la Commission.

L'étude de la Cité parlementaire, un des multiples plans rattachés au Schéma d'aménagement des terrains fédéraux qui traite en détail d'endroits spécifiques, a atteint l'an dernier le stade d'ébauche de plan directeur. Ses recommandations serviront de guide pour les projets de développement sur la Colline parlementaire et dans ses environs, de façon à répondre aux besoins grandissants du gouvernement.

LES SYSTÈMES DE GESTION

Les plans audacieux de la future capitale qui sont en cours de réalisation obligent la Commission à exercer une gestion serrée.

À un premier palier, cela signifie le maintien d'un haut niveau de compétence dans les pratiques courantes de gestion financière et de direction qui permettent l'inscription correcte de l'actif aux livres, la fiabilité des données comptables et l'utilisation des fonds pour les fins établies et dans les limites permises.

À un second palier, cela signifie que nous devons innover dans le domaine de l'utilisation des systèmes de gestion informatisés pour disposer en tout temps de données précises sur chacune des fonctions de notre Société.



Plusieurs de ces systèmes sont en cours d'implantation.

De même, il est nécessaire d'utiliser de nouvelles techniques d'évaluation de rendement, pour être en mesure d'assurer à nos clients (la population canadienne) que nous exploitons efficacement les ressources qui nous ont été confiées et que les programmes que nous avons mis en oeuvre sont conformes aux objectifs établis. C'est pourquoi nous améliorons nos services de vérification interne quant aux procédés et aux capacités.

Enfin, il est important que nous projetions le plus loin possible dans le futur notre planification, tout en demeurant pratiques. En conséquence, la Commission met présentement au point un plan s'étendant sur une période de dix ans qui, conformément à notre mandat, pourra fournir un contexte élargi pour toutes les activités de la Commission. Concurrément à l'évolution du plan décennal de la Société, se développeront aussi des programmes et des budgets opérationnels, conformément à une approche globale et intégrée de la gestion.

L'UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES

Même s'il y a tout lieu de croire qu'une capitale revigorée est vouée à un avenir brillant, nous ne prévoyons pas une expansion significative des ressources financières provenant du trésor public. Cet état de choses ne fait que refléter un besoin de restriction budgétaire dans tout le secteur public.

Toutefois, il se dessine présentement des projets d'aménagement de la capitale qui ne relèvent pas uniquement de la Commission de la Capitale nationale. En fait, le concept de coparticipation entre plusieurs participants est central dans l'élaboration de la capitale en tant qu'entreprise nationale.

Nous avons traité précédemment de la participation directe dans la planification, de l'aide bénévole et de l'appui financier de la part de tous les Canadiens.

L'entreprise privée a aussi un rôle important à jouer. Ces dernières années, son engagement s'est manifesté de plusieurs façons; ainsi, elle a participé à des activités populaires; elle a commandité certaines démonstrations; elle a prêté des installations et de l'équipement; enfin, elle a aussi contribué financièrement.

On voit de plus en plus se manifester la participation financière des entreprises dans la revitalisation d'immeubles publics. Par exemple, dans plusieurs cas, à ce jour, des entreprises privées ont consenti à rénover des immeubles historiques en échange du droit d'assurer la gestion de ces immeubles et d'en retirer des profits pendant une période déterminée.

En stimulant ainsi la participation du secteur privé, nous bonifions les ressources publiques consacrées à la mise en valeur de notre capitale.

La participation, l'innovation et l'esprit d'entreprise contribueront ainsi à rendre encore plus précieux le joyau qu'est notre capitale.





LA PLANIFICATION

La Commission se compose de sept directions qui ont chacune une fonction particulière à remplir dans la projection de l'avenir de la capitale; cependant, la planification touche chacune des directions.

Toutefois, à cause de son importance, la planification s'exerce à l'intérieur d'une direction particulière, la Direction de la planification, qui est chargée de l'élaboration et de la coordination des politiques de planification de la Commission.

Plusieurs initiatives reliées à la planification, au cours de cet exercice, méritent d'être soulignées:

SONDAGE AUPRÈS DES VISITEURS

Au début de l'année 1986, la Commission entreprenait un sondage auprès des visiteurs de la capitale, qui devait s'étendre sur douze mois. Les résultats de l'analyse détaillée de ces données faciliteront la planification du développement de la capitale et l'élaboration d'activités variées.

Voici quelques résultats de cette étude:

- environ 60 % des Canadiens ont visité la capitale et presque un tiers d'entre eux l'ont fait au cours des cinq dernières années;
- la majorité des visiteurs, environ 60 %, viennent de l'Ontario et du Québec. Un peu plus de 18 % viennent des autres parties du Canada, 11 % des États-Unis et 7 % d'autres pays;
- plus de 80 % des visiteurs vacanciers trouvent la capitale attirante, inoubliable, vivante et accueillante;
- pour plus de 80 % des visiteurs vacanciers, trois priorités se dégagent: la visite des monuments d'intérêt national, les balades dans la nature et la connaissance du Canada;
- environ 75 % des visiteurs vacanciers ont souligné que l'image qu'ils se faisaient de la capitale s'est améliorée, après leur visite.

Ce sondage constitue la première étape de la mise en place d'un système d'information des visiteurs qui vient compléter les données extérieures sur le tourisme et l'opinion publique.

LE SECTEUR CENTRAL OUEST

La Commission a continué la planification du projet de développement à moyen terme des terrains du Secteur central ouest.

Ces terrains qui comprennent les plaines LeBreton, le ruisseau de la Brasserie, l'île Chaudière et l'île Victoria, tous situés à une courte distance de la Colline parlementaire, seront éventuellement mis en valeur pour fournir un carrefour de rencontre à la section ouest du boulevard de la Confédération.

Nous avons reçu plusieurs propositions de concepts de développement, et les premières étapes d'une consultation publique sont amorcées. En septembre dernier, nous avons distribué un questionnaire aux parties intéressées

et les résultats de ce rapport faciliteront l'élaboration d'un cadre de travail en vue d'une consultation plus complète.

D'ici là, cet emplacement servira à la réalisation du plus gigantesque *château de glace* au monde, qui sera érigé dans le cadre de Bal de neige 1989.

Les plans de cette structure de glace de dix étages sont en voie de réalisation. L'Association du festival Bal de neige est responsable de son financement et de sa construction.

L'AVENIR DE NOS RIVIÈRES

Environ 350 délégués ont participé à une conférence intitulée « L'avenir de nos rivières » qui s'est tenue à Ottawa en juin dernier. Le but de cette rencontre était de discuter des nombreuses questions relatives aux rivières et aux terrains riverains, dans un environnement urbain moderne. Cette conférence, organisée par la Commission, en partie pour recueillir des idées sur l'aménagement de ses terrains riverains, a réuni des représentants de toutes les régions du Canada et aussi de pays étrangers. Depuis, on a rédigé un rapport résumant les mémoires présentés. Ce rapport reflète les principales questions qui ont fait l'objet de discussions tel que l'animation, l'utilisation des rivières par le public, le développement, la conservation et le réaménagement des plages et des terrains situés en bordure de l'eau.

LE PARC DE LA GATINEAU : RÉVISION DU PLAN D'ENSEMBLE

Au cours de l'année financière 1987-1988, les travaux d'un plan d'ensemble de réaménagement du parc de la Gatineau ont été complétés.

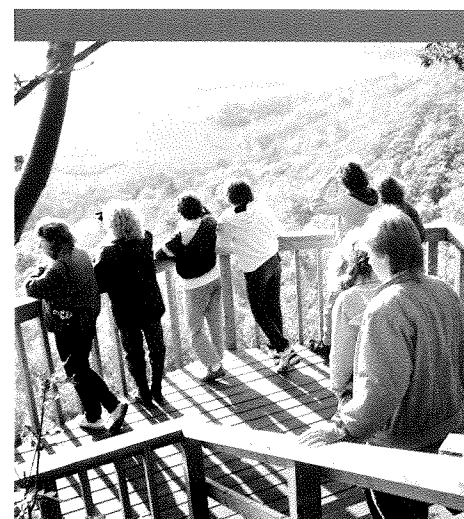
Jusqu'à récemment, les résidants de la région de la capitale fréquentaient presque exclusivement ce parc. Ce n'est plus le cas : au cours de la dernière année, le nombre de visiteurs a augmenté sensiblement, atteignant le chiffre de 1,5 million. C'est pourquoi nous devons procéder au réaménagement, au renouvellement et à l'expansion des installations actuelles, pour répondre à la demande toujours croissante.

A court terme, notre priorité sera le réaménagement du secteur du lac Pink. Cet environnement, situé à quelques kilomètres du centre-ville d'Ottawa, est l'endroit favori pour les pique-niques. Bientôt, il sera doté de nouveaux sentiers de promenades, de nombreuses installations pour les visiteurs. On y refera les pelouses abîmées par les visiteurs qui empruntent ces sentiers pour se rendre du belvédère au bord du lac.

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS FÉDÉRAUX

La publication, en 1987, du *Plan de la capitale du Canada: Schéma d'aménagement des terrains fédéraux* a marqué le début d'une nouvelle ère dans la mise en valeur de la capitale.

Premier plan d'ensemble du développement de la capitale depuis de *Plan de la capitale nationale* établi en 1950, le Schéma d'aménagement des terrains fédéraux vise à optimiser l'exploitation des richesses de la capitale, soit un environnement naturel spectaculaire; un riche trésor en monuments historiques; d'importants organismes d'intérêt politique, juridique et culturel; et



la présence d'organismes non gouvernementaux, la représentation des provinces et des territoires du Canada ainsi que de la communauté internationale.

Sous la responsabilité de la Commission de la Capitale nationale, le Schéma d'aménagement des terrains fédéraux vise à:

- fournir des emplacements aux institutions politiques, administratives et culturelles de la capitale;
- loger les installations du gouvernement fédéral, comme les immeubles des différents ministères, les aéroports, les centres de communication et de recherche;
- pourvoir aux besoins des missions diplomatiques étrangères; et
- protéger les immeubles du patrimoine, les lieux historiques, les monuments nationaux, les résidences officielles et voir à l'embellissement du milieu naturel qui fait la joie de tous les Canadiens.

Le nouveau mandat de la Commission trace les objectifs de ce plan: il reflète la nécessité d'une participation active des Canadiens à la vie de leur capitale. Cette caractéristique apparaît dans ce document qui vise à améliorer les installations récréatives, les attractions et les services offerts aux visiteurs ainsi que l'accès à la capitale.

À cet égard, les terrains fédéraux constituent chez les Canadiens un investissement qui assurera la mise en valeur de leur capitale.

L'ÉTUDE DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE

Parallèlement à l'accroissement de la population canadienne, le nombre de nos élus augmente. Le nombre des membres de la Chambre des communes atteignant presque 300, il existe un besoin urgent d'augmenter les espaces de bureaux et autres services à proximité de la Colline parlementaire.

L'Étude de la Cité parlementaire, sous la direction de la Commission de la Capitale nationale et de concert avec le Comité parlementaire chargé de l'étude de ce projet, a permis la réalisation, au cours de la dernière année, d'un plan directeur et de lignes de conduite en architecture urbaine.

Ce plan directeur offre des suggestions innovatrices visant la mise en valeur d'immeubles inutilisés ou sous-exploités, situés dans le secteur borné à l'est par le Canal Rideau et à l'ouest, par le pont du Portage, et l'agrandissement ou la revitalisation de propriétés existantes. La concrétisation de ce plan directeur augmenterait de façon importante les services offerts aux visiteurs, les attractions et les espaces de bureaux que nécessitent les élus du peuple ainsi que d'autres institutions comme la Cour fédérale, sans toutefois briser le cachet actuel et l'ambiance de la Cité parlementaire.

Au cours de la prochaine année, la Commission verra à établir les priorités pour l'exécution des projets spécifiques prévus dans ce plan.



L'ENVIRONNEMENT NATUREL

La capitale du Canada est reconnue par ses nombreux admirateurs comme étant la capitale de la *verdure*, un lieu où l'environnement naturel et les aménagements urbains s'harmonisent.

Ce souci de conservation résulte en grande partie des efforts déployés par la Commission pour réaliser les objectifs du Plan Gréber qui mettait l'accent sur l'importance de développer les parcs, de préserver l'environnement et d'y aménager des routes panoramiques.

Aujourd'hui, la Commission de la Capitale nationale est l'un des principaux propriétaires fonciers de la région de la capitale nationale. Elle détient environ 55 000 hectares de terres, soit environ 10 % de la superficie totale de la région.

Ce portefeuille immobilier comprend des promenades, de vastes terres incultes, des terrains à la campagne, bon nombre des principaux parcs du noyau urbain, des propriétés locatives et des bâtiments dont une grande partie revêt un intérêt historique ou architectural d'importance majeure.

Plusieurs directions de la Commission sont engagées à des degrés différents dans la gestion, la mise en valeur et la préservation de ces biens. Cependant, la responsabilité des biens immobiliers est confiée principalement à la *Direction des biens immobiliers*, la *Direction du développement* et la *Direction des services au public*.

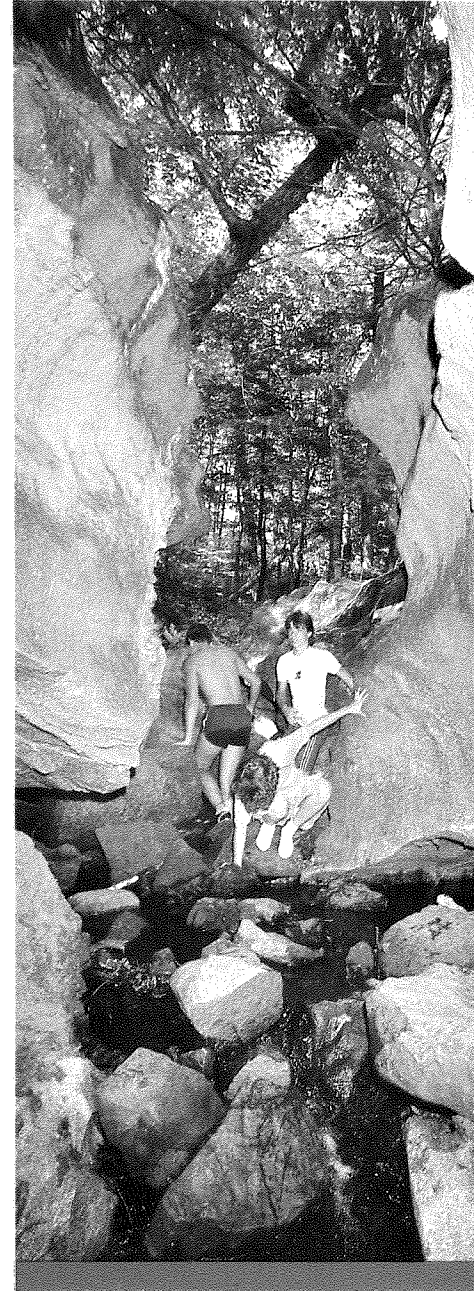
La Direction des biens immobiliers voit à l'acquisition et à la disposition des biens immobiliers ainsi qu'à la gestion des immeubles en location et des terrains de la ceinture de verdure, au nom de la Commission. Pour sa part, la Direction des services au public gère le parc de la Gatineau en plus de voir à la présentation d'événements spéciaux. La Direction du développement est chargée de la conception des divers projets, de leur construction, de la surveillance des travaux, des services administratifs qui en découlent ainsi que de la gestion des terres publiques. Dans l'exécution de ces tâches, l'intégration des facteurs environnementaux est l'une des priorités de la Direction et l'un des objectifs du nouveau mandat de la Commission.

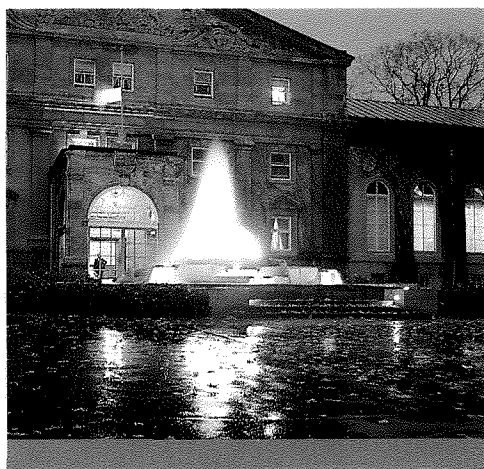
Plusieurs projets reliés à l'environnement physique de la capitale ont été entrepris au cours de la dernière année. Parmi ceux-ci, mentionnons:

LA CONSTRUCTION DE PROMENADES

Au cours de l'année 1987, se sont poursuivis les travaux de construction de deux promenades qui donneront accès au nouveau Musée national de l'aviation dont l'inauguration est prévue pour 1988.

La prolongation vers l'est de la promenade Rockcliffe était presque terminée à la fin de l'année; on doit y ajouter un pont autoroutier et un court tronçon de route, à proximité du Musée. Pour sa part, le chemin prioritaire de la promenade de l'Aviation est, qui relie les deux principales artères routières de la région au Musée et aux municipalités de l'extrémité est de la région, était presque parachevé. Les travaux se poursuivront en 1988.





LES PROGRAMMES DE RÉFECTION

Au cours de l'année, les programmes de réfection des ponts, promenades et autres travaux ont connu une grande activité. Citons en particulier des travaux de réfection du réseau routier, en vertu du programme routier du gouvernement du Québec, des travaux importants d'aménagement paysager à proximité du nouveau Musée des beaux-arts du Canada et du Musée canadien des civilisations et des réparations majeures au pont Macdonald-Cartier.

Le portefeuille des biens immobiliers que possède la Commission, qui est aussi responsable de leur entretien, comprend cinq ponts importants et plus de cinquante de dimensions plus modestes.

Une inspection de routine du pont Macdonald-Cartier reliant Ottawa à Hull, effectuée l'année dernière, a fait ressortir la nécessité de remplacer les trottoirs réservés aux piétons et de refaire certaines parties des travées.

Les travaux de réfection de ce pont d'une circulation très dense, ont été exécutés au cours de l'année, sans causer trop d'ennuis à la circulation. La Commission entreprendra d'autres travaux de réfection des autres ponts au cours des prochaines années.

LES RÉSIDENCES OFFICIELLES

Au début de 1986, la responsabilité des six résidences officielles de la capitale, précédemment assumée par Travaux publics Canada, a été confiée à une nouvelle division à l'intérieur de la Direction de la Commission des biens immobiliers.

Le transfert des ressources nécessaires de Travaux publics Canada à la Commission de la Capitale nationale a été terminé au cours de cet exercice; le transfert légal des droits de propriété de ces biens est en voie de réalisation.

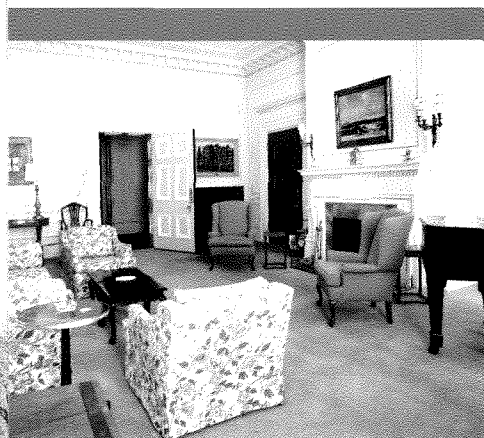
La Division des résidences officielles a été créée spécifiquement pour remplir le rôle de régisseur du patrimoine fédéral et pour veiller à la préservation des terrains, des immeubles, des six résidences officielles, ainsi que de leur mobilier, qui sont situés dans la région de la capitale nationale. Ces résidences comprennent Rideau Hall, le 24 Promenade Sussex, la résidence du lac Harrington, Stormoway, la ferme de Kingsmere et la résidence des invités du gouvernement au 7 Rideau Gate.

Au cours des travaux de conception d'un plan global pour Rideau Hall, des ingénieurs ont présenté un rapport qui soulignait que l'aile ouest ne satisfaisait pas aux exigences du Code national du bâtiment. On a procédé à l'étude des réparations à effectuer aux structures et à d'autres éléments de l'aile ouest. Les devis des travaux à exécuter ainsi que l'estimation des coûts et l'échéancier des travaux ont été établis. Les travaux de restauration ont commencé à la fin de novembre 1987.

Le projet du pavillon d'été ainsi que plusieurs autres plans directeurs sont amorcés. Les plans directeurs ayant trait à l'emplacement et à la construction de la ferme sont terminés.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERMANENTS

Les personnes qui sont responsables de l'administration des biens



immobiliers de la Commission continuent à se conformer aux normes de haute qualité qui ont fait la renommée de ces biens.

Des tâches innombrables, incluant l'entretien des terrains, l'enlèvement de la neige, l'entretien des surfaces glacées des patinoires, la réparation des lampadaires et du mobilier urbain, ont contribué à convaincre les visiteurs du soin exceptionnel que reçoit leur capitale.

La planification des projets futurs repose sur le maintien d'une performance exceptionnelle dans l'exécution de ces tâches.

LES PROJETS « CHAMBERS » ET « SUSSEX MACKENZIE »

La préservation et la conservation d'immeubles du patrimoine de la capitale sont deux priorités de la Commission. À cette fin, la coparticipation développée au cours des dernières années, entre la Commission et le secteur privé semble porter fruit. L'objectif visé: la conservation et la revitalisation d'immeubles anciens de la capitale par leur restauration, sans avoir recours aux fonds publics. Deux projets en cours ouvrent la voie dans ce domaine.

LE PROJET SUSSEX – MACKENZIE

À la fin de 1985, la Commission lançait un appel d'offre dans tout le pays aux promoteurs immobiliers en vue de la revitalisation de l'édifice Daly situé à l'emplacement connu sous le nom de l'immeuble « Sussex Mackenzie ». La restauration de cet immeuble, un des plus célèbres du centre-ville depuis 1905, prévoit la revitalisation d'un noyau important du boulevard de la Confédération.

Le processus de sélection comprenait trois volets: les promoteurs intéressés ont dû d'abord présenter un aperçu de leurs compétences; les répondants les plus qualifiés ont ensuite été invités à présenter une offre financière globale; puis, on a demandé au promoteur retenu pour ce projet de soumettre trois choix de concepts architecturaux de réaménagement de l'édifice.

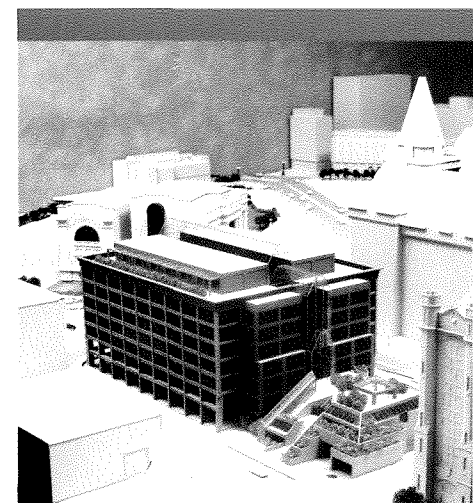
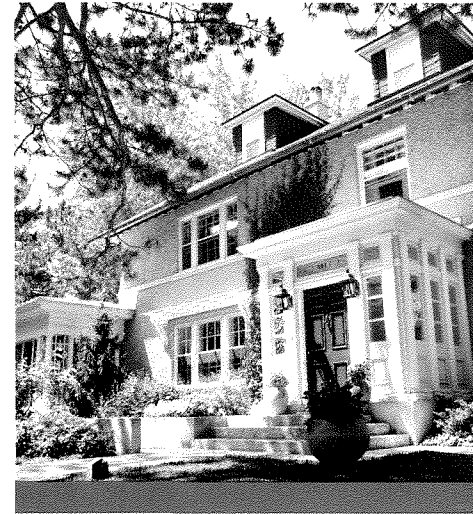
Le concept choisi, qui comprendra un complexe à multiples usages et un nouveau stationnement souterrain, a reçu l'approbation de la Commission en 1987 et la construction débutera au cours de l'année. En vertu des clauses du bail, le promoteur s'engage à financer la construction de ce complexe de 45 millions de dollars et à l'administrer. La Commission percevra des revenus substantiels de location en vertu des clauses du bail. Le complexe et toutes les améliorations qui viendront s'ajouter seront la propriété de l'État, sans coûts additionnels, à la terminaison du bail emphytéotique d'une durée de 66 ans.

LE PROJET CHAMBERS

Le succès de mise en valeur de l'immeuble Sussex-Mackenzie a stimulé l'intérêt pour un second projet également important au centre-ville d'Ottawa.

Le site Chambers, situé place de la Confédération, comprend deux immeubles du patrimoine très spéciaux: le Central Chambers et le Scottish Ontario Chambers ainsi que d'autres édifices.

S'inspirant du processus de sélection du projet Sussex-Mackenzie, nous avons lancé un appel de présélection auprès des promoteurs immobiliers en février 1987. Après avoir reçu un grand nombre de réponses, nous avons



sélectionné un nombre restreint de promoteurs qui ont soumis des propositions financières en août 1987. Nous avons choisi un promoteur et la conception du concept architectural a commencé au début de 1988.

LES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FÉDÉRAL

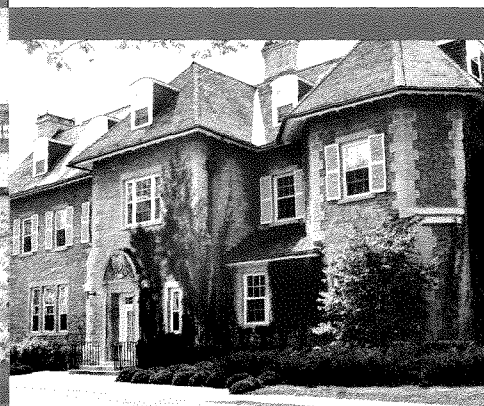
La conservation et la réutilisation des immeubles du patrimoine qui relèvent de la juridiction fédérale jouent un rôle important dans la vie de la capitale nationale.

La Commission de la Capitale nationale, régisseur officiel de bon nombre des immeubles du patrimoine fédéral, est régie par le Plan directeur des édifices fédéraux à valeur patrimoniale établi par le gouvernement fédéral en 1981. Ce plan directeur, dont l'administration est confiée au Bureau d'évaluation des édifices fédéraux à valeur patrimoniale, prévoit des processus bien articulés d'évaluation des choix possibles à faire pour conserver les immeubles fédéraux du patrimoine, avant d'entreprendre leur restauration.

Pour bien s'acquitter de ses responsabilités, la Commission voit à l'identification des structures qui méritent d'être protégées, effectue des recherches historiques, dresse une liste des éléments structuraux, guide les activités de préservation et fixe les paramètres de restauration et de revitalisation.

On évalue le degré de protection qui s'impose, selon l'importance historique de l'immeuble, sa valeur en tant que richesse du patrimoine et l'intégrité de son style et de son architecture.

Le groupe de recherche du patrimoine, qui relève de la Direction des services au public, a déployé des efforts inouïs pour protéger les nombreuses richesses patrimoniales de la capitale. Au cours des années, le groupe a rassemblé une collection de photographies et de dossiers de plus de 6 000 structures et de 1 000 sites.



LA COORDINATION ET LA CONSULTATION

Personne n'a le privilège exclusif de décider de l'avenir de la capitale. Aucun organisme non plus ne dispose seul de toutes les ressources nécessaires pour accomplir tout le travail qu'il reste à faire.

Heureusement, beaucoup d'organismes offrent leur participation ou sont sur le point de le faire. La coordination et la coopération constituent des tâches importantes devant autant de juridictions gouvernementales, un réseau de bénévoles enthousiastes et la multiplication des entreprises intéressées à participer au développement de la capitale.

Au sein de la Commission de la Capitale nationale, ce travail se fait au niveau national par des comités officiels de coordination qui comprennent plusieurs intervenants, sous la Direction des programmes intergouvernementaux.

De plus, la plupart des directions ont des rapports constants avec des organismes de l'extérieur dont les intérêts, les compétences et les responsabilités sont similaires.

DESTINATION 88

En 1988, la capitale célébrera l'inauguration du nouveau **Musée des beaux-arts du Canada** et du **Musée national de l'aviation**; deux musées d'une riche architecture abritant des collections de classe internationale, destinés à servir de modèle à toutes les institutions de même nature.

Pour célébrer ces inaugurations et pour encourager un grand nombre de Canadiens à visiter leur capitale si vivante, la Commission a consacré une part considérable de ses ressources, l'année dernière, à la préparation de « Destination 88 », une promotion s'étendant sur une année d'attractions et d'événements spéciaux.

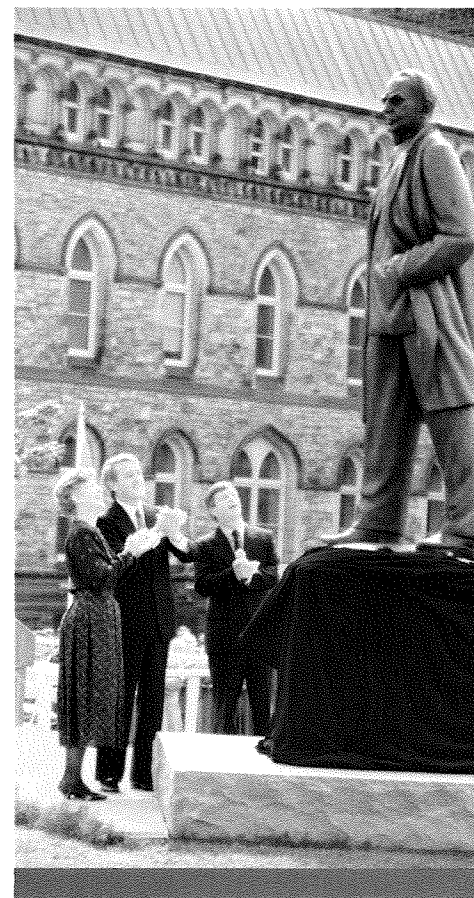
Dans ses rôles de coordonnateur, d'agent d'intervention directe et indirecte et de participant actif, la Commission a collaboré étroitement avec d'autres membres de la famille fédérale, des administrations régionales et municipales ainsi qu'avec des entreprises privées pour faire de 1988 *la bonne année* pour visiter la capitale.

Déjà plusieurs activités se sont déroulées avec succès dans le cadre de « Destination 88 », à commencer par la célébration de la veille du Nouvel An sur la Colline parlementaire qui a réuni un nombre record de participants. Quant au Bal de Neige 88, lui aussi a attiré une foule innombrable, en partie grâce à la publicité de Destination 88 et à plusieurs promotions ponctuelles.

Des festivals, des événements culturels et, bien entendu, les inaugurations des musées; le tout appuyé par de nombreux services aux visiteurs qui se poursuivront en 1988.

UN CADRE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Commission a préparé des principes directeurs visant à rationaliser les processus de la consultation



publique. Conçus pour encourager une participation **nationale** authentique dans l'édification d'une capitale de classe mondiale, les principes directeurs stipulent que:

- La consultation doit être une entreprise **nationale**. Pour arriver à cette fin, la Commission de la Capitale nationale favorisera la participation du public au triple plan national, provincial et local.
- La Commission de la Capitale nationale verra à définir clairement la nature du projet à l'étude, de façon à ce que le public ait une connaissance approfondie de chaque facette du projet.
- La Commission de la Capitale nationale accordera une attention particulière aux suggestions du public avant de prendre une décision finale.

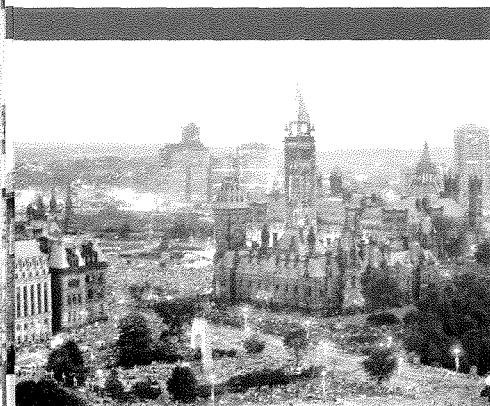
La direction qui est responsable de la participation du public est la Direction des programmes intergouvernementaux. Cette direction sollicitera l'opinion des Canadiens par le biais de rencontres publiques, de conférences, de groupes de consultation et de comités de travail. Ce processus vise à ce que la capitale du Canada représente davantage la riche diversité de notre pays.

Le boulevard, qui relie les plus importants points d'attractions qui forment une boucle autour du centre de la capitale, constitue un des projets de développement les plus intéressants présentement en cours de réalisation.

Déjà, le tronçon du boulevard comprenant la promenade Sussex et la rue Rideau prend beaucoup d'importance comme décor des défilés d'État se déplaçant de la résidence du Gouverneur général jusqu'à la Colline parlementaire. Les édifices les plus importants de la capitale jalonnent ce parcours.

La construction de deux musées de classe internationale le long du parcours, le Musée canadien des civilisations et le Musée des beaux-arts du Canada, ajoute une dimension au prestige qu'avait déjà le boulevard.

Pour rehausser les hauts lieux et les points d'intérêt du boulevard, on procède présentement à des travaux préliminaires à l'installation de mobilier urbain de prestige, à des aménagements paysagers ainsi qu'à la construction d'aires d'observation de choix, tout le long du parcours. Signalons que chaque Canadien pourra contribuer à cette entreprise en commanditant certaines installations qui porteront son nom, pour le plaisir de ceux qui chemineront sur le parcours. Lorsque terminé, le boulevard de la Confédération contribuera grandement à modeler l'idée que se feront les Canadiens et les visiteurs étrangers, non seulement de la capitale, mais aussi du pays tout entier.



L'ANIMATION DE LA CAPITALE

C'est au chapitre de « l'animation culturelle » que le nouveau mandat de la Commission brise définitivement avec le passé. Dorénavant, la Commission consacra une part croissante de ses ressources à des programmes d'interprétation et d'interaction et à des événements culturels qui permettront aux Canadiens de mieux se connaître dans leur diversité historique, culturelle et environnementale.

De telles initiatives ainsi que d'autres contribueront à édifier une capitale qui incarne et reflète l'essence du Canada et qui se communique aux Canadiens grâce aux diverses activités présentées partout au pays.

La direction la plus directement concernée par cet élément du nouveau mandat de la Commission est la Direction des services au public. C'est d'elle que relèvent les activités culturelles et récréatives, les activités d'interprétation du patrimoine et de la nature ainsi que les services d'orientation des visiteurs et un nouveau programme qui favorise la communication entre les jeunes et leur capitale dans tous les coins du pays.

Parmi les activités multiples et fort intéressantes qui se sont tenues l'an dernier, plusieurs se distinguent particulièrement.

LA FÊTE DU CANADA

En 1987, tout comme les années précédentes, la manifestation la plus importante dans la capitale a été la Fête du Canada. Cette fête, rehaussée par le spectacle des Snowbirds, escadrille nationale, a attiré une foule de plus de 350 000 personnes, battant ainsi tous les records.

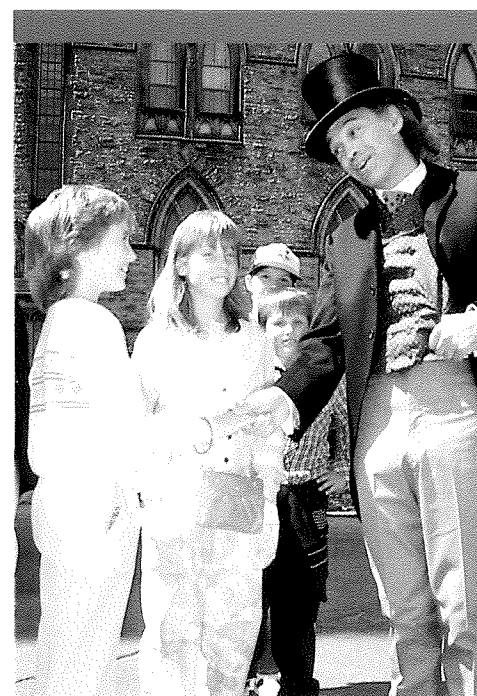
L'INFOTENTE

Une attraction de la Colline parlementaire, commencée à titre expérimental, est devenue une activité importante pour les visiteurs en 1987. L'Infotente, lieu de départ des visites guidées des édifices du Parlement, entreprend sa troisième année d'exploitation.

C'est devenu l'un des centres d'information les plus importants de la région de la capitale. Les visiteurs, avant d'assister à la période des questions à la Chambre des communes ou de visiter l'édifice du Centre, peuvent voir l'exposition d'artéfacts et de documents et se renseigner auprès du personnel très qualifié. En tout, 250 000 visiteurs ont profité de ces services au cours de la dernière année.

SCÈNES DE LA CAPITALE

Une fois de plus, la présence de sir John A. Macdonald, sir Wilfrid Laurier et d'autres éminents Canadiens a été hautement appréciée sur la Colline parlementaire, grâce à une troupe de bons comédiens. Ces derniers ont fait revivre des épisodes de la vie des hommes politiques qui sont entrés dans l'histoire, au grand plaisir des foules de spectateurs. Cette attraction présentée plusieurs fois par jour, au cours de l'été, permet aux visiteurs de connaître davantage l'histoire politique du Canada.



NOËL SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Cette nouvelle attraction inaugurée à Noël 1986, pour donner le ton à la saison des fêtes, a été encore plus étincellante en 1987. Ce spectacle a été lancé au cours d'une émission télévisée reliant la capitale nationale à plusieurs capitales provinciales. Dans toutes ces villes, bon nombre d'édifices ornés de lumières pour célébrer Noël, se sont illuminés au même moment. Cette année, tous les arbres des parcs du centre-ville et de nombreuses propriétés étaient ornés de lumières multicolores, créant ainsi un spectacle de conte de fées. Une balade au centre-ville est maintenant au nombre des traditions des célébrations de Noël, dans la capitale.

LA CÉLÉBRATION DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN

La célébration de la veille du Jour de l'An est aussi l'occasion de se rassembler sur la Colline. Maintenant devenue une tradition, la célébration de la veille du Jour de l'An sur la Colline parlementaire attire une foule de joyeux fêtards, heureux d'accueillir la nouvelle année en compagnie de milliers d'autres citoyens et des centaines de milliers de téléspectateurs à travers le pays.

LES PRÉPARATIONS D'UNE FÊTE EN L'HONNEUR DE CHAMPLAIN

Il y a trois-cent-soixante-quinze ans, Samuel de Champlain arrivait dans la région de la capitale nationale, lors du premier de ses voyages d'exploration à l'intérieur des terres du Canada. Un tel personnage historique mérite d'être commémoré dans la capitale.

C'est pourquoi, pendant l'année de 1987, nous avons mis sur pied un projet de célébration de cet anniversaire intitulé: « Sur les traces de Champlain » qui se concrétisera au début de juin 1988.

Cet événement à plusieurs facettes débute le 4 juin, jour de l'arrivée de Champlain dans la région de la capitale, arrivée qui fera l'objet d'une reconstitution historique. Autres caractéristiques de la fête: cinq explorateurs canadiens contemporains seront honorés au cours d'une grande fête dans la plus pure tradition de l'époque de Champlain; l'exposition du fameux astrolabe de 1603 qu'on croit avoir été égaré par Champlain près de la ville actuelle de Cobden, en Ontario, lors d'un long et pénible voyage en 1613; ainsi qu'une émission spéciale à la télévision de Radio-Canada sur les festivités commémoratives en l'honneur de Champlain.

LE DOMAINE MACKENZIE-KING

L'effort consenti par la Commission, pour raconter l'histoire de personnages qui ont joué des rôles importants dans notre histoire politique, a grandement contribué à la réalisation de la partie de son mandat qui l'oblige à interpréter la capitale aux Canadiens.

William Lyon Mackenzie King, le seul à avoir été premier ministre pendant vingt et un ans, a été un des personnages politiques les plus fascinants du Canada.

Compris dans le legs que fit King au Canada, le domaine des collines de la Gatineau, Kingsmere, avait été amoureusement acquis et soigné durant sa vie. Devenu parc public et confié à la Commission de la Capitale nationale, ce



Le domaine se prête fort bien à l'interprétation historique.

Aux multiples exhibits et panneaux d'interprétation qui se dressent un peu partout sur le domaine s'ajoute la résidence d'été habitée par Mackenzie King de 1900 à 1926, le chalet Kingswood, dont l'intérieur a été minutieusement reconstitué. Des programmes vidéo, tirés de films d'époque, racontent l'histoire de la vie de monsieur King et de ses réalisations, dès son arrivée à Ottawa en 1900 jusqu'à sa mort survenue en 1950. Plus de 200 000 personnes ont visité le domaine l'année dernière.

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE BAL DE NEIGE

L'année 1988 a marqué le dixième anniversaire de Bal de Neige, première fête de l'hiver dans la capitale.

Profitant de la publicité largement diffusée de Destination 88, ce festival d'une durée de dix jours a attiré environ 750 000 visiteurs dont bon nombre venait de l'extérieur de la région. Partout au pays, d'autres Canadiens pouvaient participer au Bal de Neige grâce aux réseaux nationaux de télévision.

Un grand nombre des attractions les plus populaires de Bal de Neige sont présentées par des organismes communautaires et par des groupes de citoyens regroupés sous le nom de l'Association du festival Bal de Neige. Ces activités se déroulent à différents endroits de la région de la capitale.

Les plans du prochain festival Bal de Neige 89 sont déjà fort avancés. Une des plus importantes attractions de ce festival, qui attirera sûrement l'attention internationale, sera un château de glace, le plus important qu'on ait construit dans le monde entier.

L'ATTRAIT DE LA CAPITALE

Communiquer la capitale aux Canadiens est la priorité de la Direction des services au public. Au cours de ces exercices, cette direction a établi différents projets qui ont connu un grand succès, notamment la distribution d'une trousse d'apprentissage aux enfants des classes élémentaires, un concours artistique national et un appui continu à un programme destiné à mieux faire connaître la capitale aux jeunes Canadiens.

Ces outils d'apprentissage, mis au point de concert avec des spécialistes des programmes scolaires à travers le pays, s'adressent aux enfants des classes de 5^e et 6^e années. Ils ont été mis à l'essai l'an dernier à l'intérieur d'un projet pilote qui comprenait des classes sélectionnées d'écoles anglaises, françaises et de classes d'immersion. Cette trousse comprend un guide du professeur, des jeux de cartes, des posters mettant l'accent sur des points d'intérêt de la capitale et une carte géographique en couleur. On ajoutera bientôt à cette trousse de la documentation audio-visuelle pour permettre aux élèves d'apprécier l'importance de la capitale, et de développer la connaissance sociale des jeunes au pays.

Le concours de bannières a été l'occasion de découvrir les talents des étudiants inscrits en arts graphiques dans les collèges et universités canadiens. Les critères exigeaient la création d'un concept qui illustrerait le thème de « célébration ».

Le concept retenu était l'oeuvre intitulée « Un paysage canadien » de



Jane Sedgewick Thompson de l'École d'architecture de l'Université de Waterloo. Il sera exposé à la Plaza 88, site important situé sur le boulevard de la Confédération, en face du nouveau Musée des beaux-arts du Canada. La gagnante, Jane Thompson, ainsi que les finalistes du concours seront les invités de la Commission à la cérémonie du dévoilement de cet emblème le premier juillet 1988.

Patriotisme vécu, projet réalisé conjointement par la Commission de la Capitale nationale et les clubs Rotary du Canada, entreprend sa 36^e année d'existence. Ce programme amène environ 250 jeunes dans la capitale, à chaque année. Patriotisme vécu comprend des échanges personnels, des rencontres avec d'éminents Canadiens, des visites touristiques et des événements spéciaux. L'an dernier, pour la première fois, des compétitions sportives entre les jeunes étaient inscrites au programme. La participation a aussi pris une place importante: l'accord du Lac Meech, la place des femmes sur le marché du travail, l'immigration et autres sujets d'actualité ont fait l'objet de discussions en groupes et ces discussions ont donné lieu à des débats instructifs et animés.

LA COMMISSION

UN PROFIL STRUCTUREL

Rendre la capitale encore plus belle, plus fonctionnelle et plus attirante en mettant en valeur son milieu naturel, son patrimoine architectural et son cadre naturel, voilà la tâche que poursuit sans relâche la Commission de la Capitale nationale et ses prédécesseurs depuis le début du siècle.

Cette tâche comporte de nombreuses facettes: l'acquisition de propriétés et terrains; l'animation culturelle; la cueillette de l'information et sa diffusion; la conception et la mise en place d'installations récréatives et l'approbation par les autorités des projets de réutilisation ou de réaménagement de certaines propriétés fédérales.

LE MANDAT DE LA COMMISSION

La Commission de la Capitale nationale est une société d'État, inscrite à l'annexe C de la *Loi sur l'administration financière*, créée en vertu de la **Loi sur la Capitale nationale** en 1958.

En vertu de cette loi, la Commission a pour buts et objets de préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et, afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada puissent être en harmonie avec son importance nationale.

À la suite de l'élargissement de son mandat approuvé par le Cabinet de juin 1986, le Commission s'est vu confier un rôle déterminant dans le développement culturel de la capitale. La Loi sur la Capitale nationale sera amendée prochainement pour refléter cette évolution.

En accord avec son mandat révisé, la Commission a élaboré une nouvelle déclaration de mission:

« La Commission de la Capitale nationale a pour objectif de veiller au développement de la capitale en tant que symbole commun de la fierté nationale. »

Pour atteindre cet objectif, la Loi stipule que la Commission peut:

- o acquérir et vendre des propriétés;
- o aménager et entretenir des parcs, des promenades, ponts et d'autres ouvrages;
- o coopérer avec des municipalités de la région, des entreprises du secteur privé ou d'autres autorités à des projets conjoints;
- o administrer, préserver et entretenir les lieux historiques;
- o procéder à la planification nécessaire à la mise en valeur adéquate des terres publiques de la région de la capitale nationale.

Le choix du site, de l'emplacement et des plans pour la construction, la modification ou l'agrandissement de bâtiments ou autres ouvrages situés sur les terres fédérales de la région de la capitale nationale doivent recevoir l'approbation de la Commission.



Dans le cadre de ce nouveau mandat, cette liste a été allongée et inclut maintenant:

- Des célébrations annuelles, telles que la Fête du Canada ou le Bal de Neige;
- Des centres de l'interprétation de l'histoire et de la nature;
- Des événements spéciaux nationaux ou internationaux dans la capitale;
- Un programme de communication sur ce qui se passe dans la capitale;
- Une diffusion d'événements particuliers à la radio ou à la télévision pour faire connaître à tous les Canadiens les activités de la capitale.

De plus, les divers ministères et autres agences du gouvernement fédéral et les autres niveaux de gouvernement de la capitale ont un besoin croissant de s'entendre sur les buts à poursuivre. Il est également nécessaire d'intensifier la présence provinciale. Des consultations auprès des intéressés seront effectuées pour s'assurer que la programmation offerte est complémentaire et bien coordonnée.

Pour se conformer aux priorités du gouvernement fédéral actuel, la Commission de la Capitale nationale cherche à réduire sa dépendance financière vis-à-vis le Parlement. La Commission a redoublé ses efforts pour diversifier ses sources de financement. Les biens de la Commission doivent lui servir de levier pour l'aider à atteindre ses objectifs: la Commission de la Capitale nationale doit voir à améliorer, adapter ou réaménager ses biens, lorsqu'il y a lieu, de concert avec des organismes du secteur privé, dans le but d'augmenter ses sources de revenus, tout en voyant à réaliser les objectifs de la Commission.

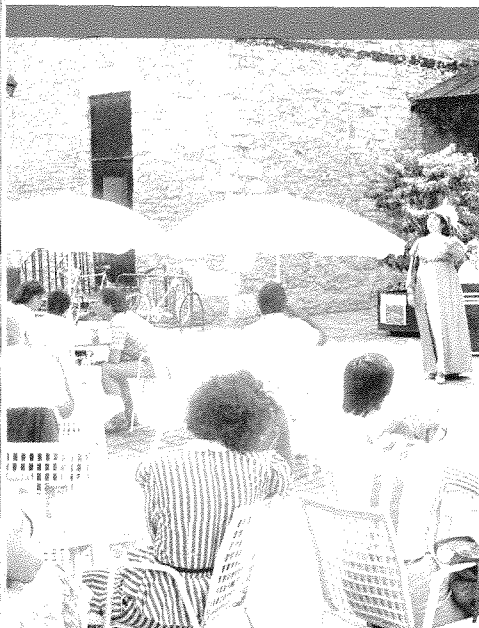
LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

La région sur laquelle la Commission de la Capitale nationale a juridiction est appelée région de la capitale nationale. Les villes d'Ottawa, en Ontario, et de Hull, au Québec, constituent le coeur de cette région qui couvre 4 662 kilomètres carrés. Elle englobe en tout ou en partie 27 municipalités et quelque 750 000 personnes y résident.

La région forme une mosaïque d'éléments géographiques et sociaux. Les deux provinces canadiennes les plus peuplées se rejoignent dans les collines et les plaines de la vallée de la rivière des Outaouais. On emploie communément les deux langues officielles dans la région et plusieurs cultures y coexistent.

Au début de son histoire, la vie économique de la région reposait sur l'industrie des pâtes et papiers et le développement de l'armée; à travers les années, la croissance du gouvernement fédéral a modifié cette situation. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral emploie près du tiers de la main-d'oeuvre de la région. D'autres secteurs, tels la recherche et la production dans le domaine de la haute technologie et le tourisme, sont également importants.

La Commission de la Capitale nationale est l'un des principaux propriétaires fonciers de la région de la capitale nationale, puisqu'elle détient environ 55 000 hectares de terres, soit environ 10 % de la superficie totale de la région. Ce portefeuille comprend des promenades, de vastes étendues non développées et des terrains à la campagne, une bonne partie des principaux parcs du noyau urbain, des propriétés à revenus et des édifices d'importance historique ou d'intérêt architectural.



STRUCTURE INTERNE

La Commission de la Capitale nationale, société d'État, est dirigée par une **Commission** de 20 membres nommés par le Gouverneur en conseil pour un mandat ne dépassant pas trois années. Les membres ne peuvent accepter plus de deux mandats consécutifs.

Afin d'avoir une représentation équitable de toutes les parties du pays, la Commission doit compter un membre de chacune des provinces et des deux territoires. Les villes d'Ottawa, de Hull et les municipalités voisines sont assurées d'être représentées, dans le cadre d'un certain nombre de nominations obligatoires. Habituellement, la Commission tient trois réunions par année, pour faire des recommandations sur les règlements de la Société, les affaires financières, les nominations et le plan d'ensemble de la Société.

Le **Comité exécutif**, composé de cinq membres de la Commission, se réunit chaque mois pour voir aux activités en cours et pour faire des recommandations à la Commission sur les questions de lignes de conduite.

Le **Comité de vérification de la Société**, composé uniquement de membres de la Commission, supervise la préparation des rapports financiers de la Société.

Pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions, la Commission reçoit l'appui de quatre **Comités consultatifs** composés de membres de la Commission et de spécialistes canadiens reconnus dans les champs d'activité de ces comités. A la fin de mars 1988, ces comités étaient les suivants: Le **Comité consultatif sur les biens immobiliers**, le **Comité d'aménagement de la Capitale nationale**, le **Comité consultatif d'architecture** et le **Comité consultatif des communications**.

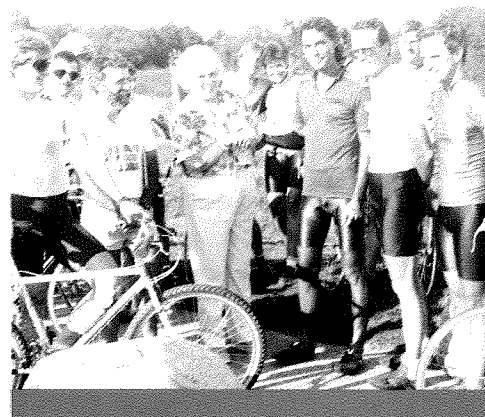
Un **président**, nommé par le Gouverneur en conseil, qui est également président du conseil de direction de la Société, dirige à la fois la Commission et le Comité exécutif. Le président est également membre d'office des différents comités consultatifs et du comité de la gestion interne.

LA COMMISSION

Le directeur général, les vice-présidents, le directeur des finances et le vérificateur interne qui voient aux activités régulières de la Commission relèvent du Président de la Commission qui est aussi président du conseil de direction.

Le **directeur général**, Graeme Kirby, qui est l'administrateur en chef de gestion d'ensemble de la Commission, assume la responsabilité de la gestion d'ensemble ainsi que la coordination des activités de toutes les directions. Le directeur général préside les comités exécutifs les plus importants relatifs aux Directions des affaires générales et à la planification.

La **Direction des affaires générales** est dirigée par M. Greg Gyton, vice-président. Cette direction apporte un soutien au Président, en le dégageant de certaines fonctions administratives. Elle fournit également les services suivants : services du personnel; le contentieux; services d'acquisition et de gestion du matériel; services de gestion et de politique d'ensemble, services des communications. Cette direction fournit des services de secrétariat à la Commission, au comité exécutif et aux comités consultatifs.





La Direction des biens immobiliers est dirigée par M. Curry Wood, vice-président intérimaire. Cette direction est responsable de la gestion des immeubles en location, de l'acquisition et de la disposition des biens immobiliers dans toute la région de la capitale nationale. Elle s'occupe aussi de la location, de la gestion, de l'aménagement et du réaménagement des immeubles à revenus. La direction administre le programme de subventions tenant lieu de taxes aux municipalités locales et aux commissions scolaires du Québec. Elle assume de plus la responsabilité des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale.

La Direction de la planification est dirigée par M. Jaap Schouten, vice-président. Elle est chargée des politiques de planification de la capitale, d'un point de vue national et international, y compris l'articulation de lignes directrices pour la planification de projets et pour la recherche sur les objectifs, les tendances et les questions susceptibles d'avoir des répercussions sur la capitale, soit l'élaboration et la coordination des politiques culturelles ainsi que l'élaboration de plans d'ensemble et de lignes directrices pour l'aménagement urbain.

La Direction du développement est dirigée par M. Art Capling, vice-président intérimaire. Cette direction est chargée de la conception des divers projets, de leur construction, de leur surveillance et des services administratifs qui en découlent. Ces responsabilités comprennent: des services en architecture paysagiste ou en génie pour les projets de la Commission de la Capitale nationale; l'administration de projets de construction mis en oeuvre par la Commission et la surveillance des projets à frais partagés. Elle voit aussi à la gestion et à l'entretien des parcs, des promenades et des terrains du gouvernement.

La Direction des services au public est dirigée par M. André Bonin, vice-président. Cette direction est responsable des manifestations culturelles et des activités récréatives, des manifestations relatives à l'interprétation de la nature et du patrimoine ainsi que des services d'accueil aux visiteurs. Ces fonctions comprennent la planification, le développement, l'exploitation et l'administration du parc de la Gatineau et la présentation d'événements spéciaux destinés aux Canadiens et autres visiteurs dans le but de célébrer le Canada tout au long de l'année.

La Direction des programmes intergouvernementaux est dirigée par Edna MacKenzie, vice-président. Cette direction est responsable de la consultation. Elle voit aussi à coordonner les immenses efforts que la Commission déploie dans la capitale dans le but d'intéresser les différents niveaux du gouvernement, au plan local et national, ainsi que d'autres organismes à participer à la mise en valeur et à la promotion de la capitale. De plus, cette direction est responsable de l'administration du programme des langues officielles.

La Direction des finances est dirigée par M. John Denis, vice-président. Cette direction fournit une gamme de services financiers à la Commission, y compris les services de planification financière, de comptabilité, de gestion de l'encaisse et de rapports financiers.

La Division de la gestion de la vérification dont le directeur est M. Robin Young, voit à la vérification de la gestion financière de la Commission, selon un programme cyclique et bien structuré de vérification.

RAPPORT SPÉCIAL DE VÉRIFICATION

En septembre 1987, le bureau du Vérificateur général du Canada a présenté son *Rapport spécial de vérification* basé sur la vérification des systèmes de contrôle dans les secteurs des finances, de la gestion et les pratiques comptables en vigueur pendant l'exercice précédent.

Ce type de révision effectué tous les cinq ans dans toutes les sociétés d'État vise à déterminer dans quelle mesure les systèmes et les pratiques comptables d'un organisme sont conformes à la Loi sur l'administration financière, tel que prescrit par la loi.

Plus spécifiquement, la vérification vise à établir que les fonds sont bien gérés et administrés, que les ressources humaines, matérielles et financières sont gérées économiquement et efficacement, que les opérations sont menées avec efficacité.

Le rapport du Vérificateur général présenté après cet examen, se fondait sur six vérifications effectuées par le personnel de la division de la vérification interne, chacune visant à déceler des points faibles et à suggérer des améliorations.

Plusieurs contrôles et pratiques de la Commission se sont avérés excellents mais le Vérificateur général a identifié plusieurs secteurs dont les systèmes et les pratiques pourraient être améliorés. Beaucoup de suggestions faisaient appel à une information plus complète et mieux intégrée afin de mieux soutenir les prises de décision de gestion, ainsi qu'à des méthodes plus rigoureuses d'appréciation du rendement et d'évaluation de l'efficacité des programmes.

Dans ses remarques, le Vérificateur général a souligné que les gestionnaires, fort conscients des déficiences relevées, ont déjà pris des mesures pour améliorer les systèmes et les pratiques existantes.

A la suite de ces initiatives, la Commission pourra mieux assurer l'efficacité de ses programmes de mise en valeur de la capitale.

UNE NOUVELLE MÉTHODE DE GESTION

Pour se préparer à remplir son nouveau mandat, la Commission de la Capitale nationale a mis en place un programme d'amélioration systématique de ses systèmes et de ses pratiques de gestion. Ce travail comporte plusieurs éléments interreliés : des méthodes améliorées de planification à court et à moyen terme; de nouvelles techniques d'évaluation de l'efficacité des programmes; un contrôle plus serré de la gestion financière et de la budgétisation.

Ces améliorations seront possibles grâce à une nouvelle génération de systèmes informatisés de gestion des données, parmi lesquels on compte le système de gestion des informations financières; le système d'information de gestion immobilières; le système de contrôle des terrains; ainsi que le système de gestion des projets. De tels systèmes permettront aux directeurs et au personnel de mettre leurs dossiers à jour aussitôt que les données seront disponibles et de fonder leurs décisions sur une information fraîche, précise et complète, accessible à tout moment.

Nous considérons d'égale importance un nouveau cadre de planification qui projettera la prise de décisions sur une période de dix ans. Cette planification décennale raccordera les stratégies de planification de la Société avec les programmes et les budgets. Il en résultera une vision plus globale de l'avenir de la capitale.

Ensemble, la planification et les systèmes informatisés des données permettront dans une grande mesure, la réalisation des initiatives prises pour mener à bien notre mandat dans les délais exigés, à l'aide des ressources disponibles et avec une grande efficacité.

LES COMMISSAIRES

LA COMMISSION

(au 31 mars 1988)

Président

Jean E. Pigott (Mme)

Vice-Président

Pierre Bastien

Montréal, Québec

(Jusqu'au 12 mars 1988)

Robert Chiarelli

Ottawa, Ontario

(Jusqu'au 14 septembre 1987)

Dr William Crawford

Sackville, Nouveau-Brunswick

Eleanor Drysdale (Mme)

Vancouver, Colombie-Britannique

Vilmont Dupuis

Gatineau, Québec

(Jusqu'au 31 octobre 1987)

F. Paul Laflamme

Hull, Québec

Paul F. Lalonde

Gloucester, Ontario

Halia M. Lypka (Mme)

Hamilton, Ontario

(Jusqu'au 12 mars 1988)

J. Arthur MacDonald

Pictou, Nouvelle-Écosse

Donald MacKinnon

Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard

(Jusqu'au 12 décembre 1987)

Alan G. Martin

Elmvale, Ontario

(Jusqu'au 12 mars 1988)

William L. McEwen

West Vancouver, Colombie-Britannique

(Jusqu'au 10 décembre 1987)

John McIntosh

Edmonton, Alberta

Philip. M. Reynolds

Winnipeg, Manitoba

Eddie Rittinger (Mme)

Regina, Saskatchewan

B.C. Ross (Mme)

Ottawa, Ontario

(Jusqu'au 12 mars 1988)

Guy Simard

Ste-Foy, Québec

Vernon Toews

Whitehorse, Yukon

(Jusqu'au 12 mars 1988)

Stephen R. Winter

St. John's, Terre-Neuve

(Désigné le 28 avril 1987)

**LE COMITÉ
EXÉCUTIF**
(au 31 mars 1988)

Président

Jean E. Pigott (Mme)

Vice-Président

Pierre Bastien
Montréal, Québec
(Jusqu'au 12 mars 1988)

Vilmont Dupuis
Gatineau, Québec
(Jusqu'au 31 octobre 1987)

John McIntosh
Edmonton, Alberta

B.C. Ross (Mme)
Ottawa, Ontario
(Jusqu'au 12 mars 1988)

F. Paul Laflamme
Hull, Québec
(Nommé le 10 novembre 1987)

**LE COMITÉ
DE
VÉRIFICATION
DE LA SOCIÉTÉ**
(au 31 mars 1988)

Président

Alan G. Martin
Elmvale, Ontario
(Jusqu'au 12 mars 1988)

Dr William Crawford
Sackville, Nouveau-Brunswick

Paul F. Lalonde
Gloucester, Ontario

William L. McEwen
West Vancouver, Colombie-Britannique
(Jusqu'au 10 décembre 1987)

Philip. M. Reynolds
Winnipeg, Manitoba



**COMITÉ
D'EXAMEN
DES
TRAITEMENTS**

(Créé le 8 janvier 1988)

Eleanor Drysdale (Mme)
Vancouver, Colombie-Britannique

John McIntosh
Edmonton, Alberta

Edie Rittinger (Mme)
Regina, Saskatchewan

Guy Simard
Ste-Foy, Québec

Stephen R. Winter
St. John's, Terre-Neuve

**COMITÉ
CONSULTATIF
DES BIENS
IMMOBILIERS**

(au 31 mars 1988)

Président

Allan D. Poapst
Winnipeg, Manitoba

Membres

William Assad
Gatineau, Québec

Joe Berridge
Toronto, Ontario

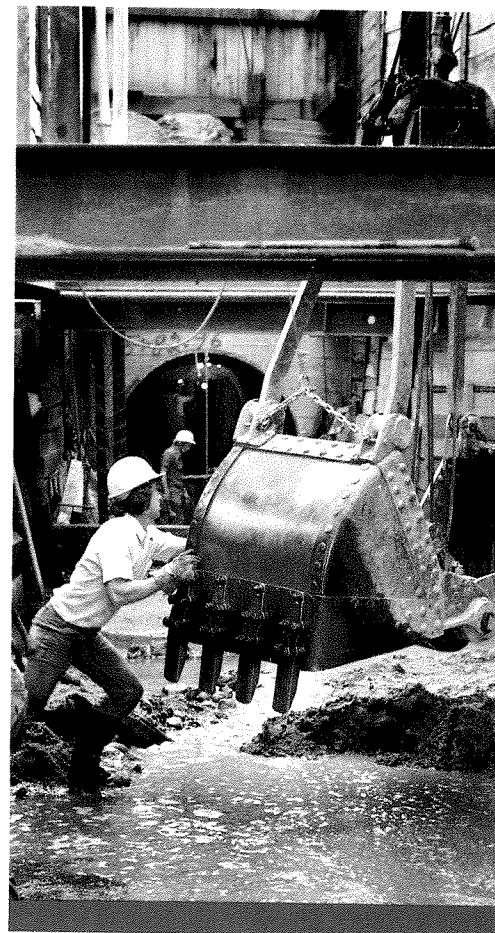
Robert Garrod
Ottawa, Ontario

Philip O'Brien
Montréal, Québec

Jack Scott
Brampton, Ontario

**Agent de liaison de la
Commission:**

Eleanor Drysdale (Mme)
Vancouver, Colombie-Britannique





**COMITÉ
D'AMÉNAGEMENT
DE LA CAPITALE
NATIONALE**
(au 31 mars 1988)

Président

Serge Y. Piotte
Montréal, Québec

Vice-Président

Alan F.J. Artibise
Winnipeg, Manitoba

Membres

Caroline Andrew
Ottawa, Ontario

Macklin L. Hancock
Mississauga, Ontario

Walter Hardwick
Vancouver, Colombie-Britannique

Lloyd P. Sankey
Toronto, Ontario

Serge Viau
Sillery, Québec

**Agent de liaison de la
Commission:**

Robert Chiarelli
Ottawa, Ontario
(Jusqu'au 14 septembre 1987)

F. Paul Laflamme
Hull, Québec

**COMITÉ
CONSULTATIF
D'ARCHITECTURE**
(au 31 mars 1988)

Président

Alexander E. Rattray
Winnipeg, Manitoba

Vice-Président

Timothy V. Murray
Rockcliffe, Ontario

Membres

Benoît Bégin
St-Didace, Québec

Jean-Guy Duquet
Québec, Québec

Jane Durante (Mme)
Vancouver, Colombie-Britannique

Robert Easton
Moncton, Nouveau-Brunswick

Brian L. Hemingway
Vancouver, Colombie-Britannique

Walter H. Kehm
Toronto, Ontario

Bruce Kuwabara
Toronto, Ontario

James McKellar
Calgary, Alberta

Jacques Reeves
Montréal, Québec

**Agent de liaison de la
Commission:**

J. Arthur MacDonald
Pictou, Nouvelle-Écosse

**COMITÉ
CONSULTATIF
DES
COMMUNICATIONS**

(au 31 mars 1988)

Membres

Robbins Elliott
Ottawa, Ontario

Peter Herrndorf
Toronto, Ontario

Frank Ogden
Vancouver, Colombie-Britannique

Peter Paterson
Dartmouth, Nouvelle-Écosse

David M. Stewart (Mme)
Montréal, Québec

Judy Wish (Mme)
Calgary, Alberta

**Agent de liaison de la
Commission:**

Edie Rittinger
Regina, Saskatchewan

**COMITÉ
CONSULTATIF DU
FINANCEMENT
NON FÉDÉRAL**

(au 31 mars 1988)

Président

Scott McCann
Toronto, Ontario

Membres

Norman J. Alexander
Winnipeg, Manitoba

William Hillary Clarke
Ottawa, Ontario

Carol M.L. Gault (Mme)
Westmount, Québec

C. Kennedy Orr
Calgary, Alberta

Andrew E. Saxton
Vancouver, Colombie-Britannique

Barbara Walker (Mlle)
Halifax, Nouvelle-Écosse

LE RAPPORT FINANCIER

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice, les dépenses de la Commission se sont élevées à 102,3 millions de dollars et les revenus à 15,7 millions, ce qui établit le coût de fonctionnement net à 86,6 millions. L'an passé, les dépenses s'élevaient à 89,8 millions de dollars, les revenus à 15,9 millions et le coût de fonctionnement net à 73,9 millions. Les crédits parlementaires affectés au fonctionnement se sont élevés à 78,3 millions de dollars, pour se solder par une insuffisance de 8,3 millions (26,6 millions de dollars en 1987). Cette insuffisance est due à des frais d'amortissement d'une valeur de 9,7 millions de dollars (10,5 millions en 1987).

Du total des dépenses enregistrées de 102,3 millions de dollars, 77,4 millions (72,6 millions en 1987) ont été consacrés au fonctionnement de la Commission. Les contributions faites aux projets parrainés par d'autres pouvoirs publics se sont élevées à 13,6 millions de dollars (6,6 millions en 1987), tandis que les subventions tenant lieu d'impôts fonciers qui ont été accordées aux municipalités situées dans la région de la capitale nationale ont atteint 11,4 millions de dollars (10,6 millions en 1987).

Voici les contributions les plus importantes :

- 6,9 millions de dollars pour la construction d'un réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale.
- 1,6 million dans le cadre de l'entente tripartite que la Commission a conclue avec la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton et la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais à l'égard des services de transports en commun interprovinciaux dans la région de la capitale nationale.
- 3,8 millions pour l'aménagement paysager des terrains du Musée des beaux-arts du Canada et du Musée des civilisations.

La Commission a dépensé \$ 24,7 millions de dollars (\$ 15,1 millions en 1987) pour l'aménagement immobilier et l'acquisition de matériel et d'autres immobilisations. Voici les principales dépenses défrayées :

- 5,3 millions pour l'aménagement et la construction du boulevard de la Confédération.
- 5,2 millions pour le prolongement de la promenade Rockcliffe et celle de l'Aviation.
- 2,7 millions pour la reconstruction et la restauration de ponts et de routes dans la région de la capitale nationale.
- 1,6 million pour la construction d'installations d'entretien à Ottawa.

Durant l'exercice, la responsabilité des résidences officielles et des crédits parlementaires afférents ont été transférés de Travaux publics Canada à la Commission. Les coûts de fonctionnement supplémentaires liés à cette responsabilité ont atteint 3 millions de dollars et les dépenses en capital, 0,9 million.

Finalement, dans le cadre du programme de rationalisation des biens immobiliers de l'administration fédérale, la Commission a vendu pour 2,6 millions de dollars de biens immobiliers, réalisant ainsi un gain net sur aliénation de 1,7 million de dollars.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Commission de la Capitale nationale relèvent de la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. La direction est responsable également de toutes les autres données publiées dans le rapport annuel et doit s'assurer, au besoin, que celles-ci correspondent aux renseignements et aux données contenues dans les états financiers.

La direction a mis au point et maintient des livres et des comptes, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la Partie XII de la Loi sur l'administration financière et ses règlements de même qu'à la Loi sur la Capitale nationale et aux règlements administratifs de la Commission. Les systèmes et ces pratiques font l'objet de vérifications internes.

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités quant aux états financiers par l'entremise principalement d'un Comité de vérification où ils sont les seuls à siéger. Ce Comité de vérification se réunit à intervalles réguliers avec la direction ainsi qu'avec les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes et pour examiner et débattre les questions liées à la communication des renseignements financiers. Les vérificateurs externes et internes jouissent d'un plein accès au Comité de vérification en présence ou non de la direction.

Le vérificateur externe de la Commission, c'est-à-dire le Vérificateur général du Canada, a vérifié les états financiers. Il présente son Rapport au ministre des Travaux publics, qui est le ministre responsable de la Commission de la Capitale nationale.



Jean E. Pigott
Présidente



John T. Denis
Cadre supérieur des finances

4

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

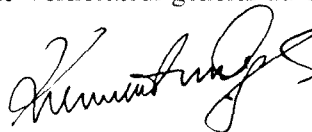
Au ministre des Travaux publics

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la Capitale nationale au 31 mars 1988 ainsi que les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution des ressources de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses ressources de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, en tenant compte de tous leurs aspects importants, conformément à la partie XII de la Loi sur l'administration financière et ses règlements, à la Loi sur la Capitale nationale et aux règlements administratifs de la Commission.

le Vérificateur général du Canada



Kenneth M. Dye, F.C.A.

Ottawa, Canada
le 10 juin 1988

BILAN

au 31 mars 1988 (en milliers de dollars)

ACTIF

	<u>1988</u>	<u>1987</u>
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	\$ 1,570	\$ 11,084
Débiteurs		
Canada	16,421	—
Ministères et organismes fédéraux	577	780
Locataires et autres	1,444	1,196
Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière	817	660
Frais payés d'avance	2,102	1,874
	<u>22,931</u>	<u>15,594</u>
Terrains, immeubles et matériel (note 3)	296,799	282,689
	<u>\$ 319,730</u>	<u>\$ 298,283</u>

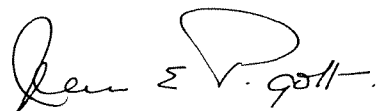
PASSIF

	<u>1988</u>	<u>1987</u>
À court terme		
Créditeurs et passif couru	\$ 25,227	\$ 20,542
Retenues et dépôts des entrepreneurs et autres	2,208	1,876
	<u>27,435</u>	<u>22,418</u>
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	5,630	5,197
Expropriations foncières non réglées	842	1,230
	<u>6,472</u>	<u>6,427</u>

AVOIR

Avoir du Canada	<u>285,823</u>	<u>269,438</u>
	<u>\$ 319,730</u>	<u>\$ 298,283</u>

Approuvé par la Commission :



Présidente



Commissaire

ÉTAT DES RÉSULTATS*pour l'exercice terminé le 31 mars 1988 (en milliers de dollars)*

	1988	1987
DÉPENSES (note 4)		
Planification et aménagement	\$ 18,047	\$ 13,173
Gestion immobilière	51,077	49,461
Services au public	15,761	11,915
Administration	17,472	15,255
	<u>102,357</u>	<u>89,804</u>
REVENUS		
Propriétés	10,628	9,690
Intérêts	795	1,178
Plus-value de cession d'immeubles et de matériel	1,726	3,136
Autres revenus	2,585	1,863
	<u>15,734</u>	<u>15,867</u>
Coût de fonctionnement net	<u>86,623</u>	<u>73,937</u>
Crédits parlementaires	103,008	62,445
Déduire : les crédits employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	24,656	15,131
	<u>78,352</u>	<u>47,314</u>
Excédent du coût de fonctionnement net sur les crédits parlementaires	<u>\$ 8,271</u>	<u>\$ 26,623</u>

ÉTAT DE L'AVOIR*pour l'exercice terminé le 31 mars 1988 (en milliers de dollars)*

	1988	1987
Solde au début de l'exercice ainsi que déclaré antérieurement	\$ 267,063	\$ 284,430
Rajustement des subventions tenant lieu d'impôts fonciers (note 7b3)	2,375	—
Solde redressé	269,438	284,430
Excédent du coût de fonctionnement net sur les crédits parlementaires	(8,271)	(26,623)
Crédits parlementaires employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	24,656	15,131
Versements au Canada	—	(3,500)
Solde en fin d'exercice	<u>\$ 285,823</u>	<u>\$ 269,438</u>

pour l'exercice terminé le 31 mars 1988 (en milliers de dollars)

	<u>1988</u>	<u>1987</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent du coût de fonctionnement net sur les crédits parlementaires	\$ (8,271)	\$ (26,623)
Éléments hors caisse		
Amortissement	9,718	10,549
Plus-value de cession d'immeubles et de matériel	(1,726)	(3,136)
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi accumulées	433	701
Diminution de la portion à long terme des expropriations non réglées	(388)	—
	<u>(234)</u>	<u>(18,509)</u>
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement concernant l'exploitation	<u>(11,834)</u>	<u>6,573</u>
Encaisse employée aux activités de fonctionnement	<u>(12,068)</u>	<u>(11,936)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	(24,656)	(15,131)
Produit de l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel	2,554	3,311
	<u>(22,102)</u>	<u>(11,820)</u>
Encaisse employée aux activités d'investissement	<u>(22,102)</u>	<u>(11,820)</u>
Besoins d'encaisse avant le financement	<u>(34,170)</u>	<u>(23,756)</u>
Activités de financement		
Crédits parlementaires pour l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	24,656	15,131
Versement de fonds au Canada	—	(3,500)
	<u>24,656</u>	<u>11,631</u>
Encaisse provenant des activités de financement	<u>24,656</u>	<u>11,631</u>
Diminution de l'encaisse	(9,514)	(12,125)
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	<u>11,084</u>	<u>23,209</u>
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	<u>\$ 1,570</u>	<u>\$ 11,084</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1988

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la Capitale nationale a été établie par la Loi sur la Capitale nationale de 1958. Société d'État mandataire sans capital-action nommée à la partie I de l'Annexe C de la Loi sur l'administration financière, elle a pour mission d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale. La Commission est aussi responsable de la gestion et de l'entretien des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale.

2. Conventions comptables importantes

a) *Terrains, immeubles et matériel*

Les terrains, les immeubles et le matériel sont en règle générale comptabilisés au prix coûtant. Les biens immobiliers obtenus contre une somme symbolique ou par voie de don sont comptabilisés à leur valeur marchande au moment de l'acquisition, sauf les biens historiques dont la valeur marchande peut difficilement être établie. Ces derniers sont comptabilisés à la valeur nominale. Les biens immobiliers acquis par voie d'échange sont comptabilisés à la valeur comptable des biens aliénés lors de l'opération.

b) *Amortissement*

L'amortissement des immobilisations est imputé aux opérations en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations, de leur durée d'utilisation probable et de leur valeur de récupération finale. La durée d'utilisation des immobilisations est prévue comme il suit :

Immeubles	20 ans
Ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	25 ans
Matériel de festival	5 ans
Matériel	7 à 15 ans
Véhicules	4 à 7 ans
Accessoires du matériel et des véhicules	10 ans

c) *Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière*

Les fournitures d'exploitation et le petit outillage sont comptabilisés au prix coûtant. Les stocks de pépinière sont évalués au coût estimatif de remplacement moins une provision pour les frais généraux et les frais d'emballage.

d) *Régime de pension de retraite*

Les employés de la Commission participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au régime sont réparties en partie égale entre les employés et la Commission. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de pension et sont portés aux comptes de façon courante.

e) *Indemnités de cessation d'emploi*

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation au cours de leurs années de service et les touchent à leur départ ou à leur retraite. L'élément de passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.

3. Terrains, immeubles et matériel

	1988		1987	
	Coût comptable d'origine	Amortis- sement cumulé (en milliers de dollars)	Valeur comptable nette	Valeur nette
Terrains et immeubles				
Ceinture de verdure	\$ 55,604	\$ 16,201	\$ 39,403	\$ 39,068
Promenades	86,100	34,585	51,515	41,423
Parcs	47,877	15,324	32,553	32,483
Ponts et voies d'accès	27,180	13,179	14,001	13,795
Lieux historiques	17,223	8,635	8,588	8,124
Installations de loisirs	15,492	6,539	8,953	9,043
Propriétés locatives	140,249	12,998	127,251	128,056
Expropriations non réglées	1,230	—	1,230	1,300
Immeubles d'administra- tion et de service	12,912	6,258	6,654	5,122
	403,867	113,719	290,148	278,414
Déduire la provision pour les cessions*	1,838	—	1,838	2,045
	402,029	113,719	288,310	276,369
Matériel				
Matériel	4,948	2,256	2,692	1,423
Mobilier	8,786	5,685	3,101	3,203
Véhicules	3,818	1,572	2,246	1,184
Antiquités et oeuvres d'art	834	384	450	510
	18,386	9,897	8,489	6,320
	\$ 420,415	\$ 123,616	\$ 296,799	\$ 282,689

* La provision pour les cessions vise les biens immobiliers à virer en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit, entre autres, des terrains à céder à titre gracieux pour l'aménagement des voies d'accès au pont MacDonald-Cartier et des terrains d'emprise de la route 550 cédés en contrepartie d'un dollar.

4. Résumé des dépenses selon les principales catégories

	1988	1987
	(en milliers de dollars)	
Rémunération et frais connexes	\$ 38,677	\$ 37,801
Biens et services	29,032	24,249
Subventions tenant lieu d'impôts fonciers	11,380	10,632
Autres contributions	13,550	6,573
Amortissement	9,718	10,549
	\$ 102,357	\$ 89,804

5. Principaux engagements

- a) La Commission s'est engagée à verser des contributions aux pouvoirs publics suivants :
- 1) à la province de Québec, la moitié du coût de l'aménagement d'un réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale. La Commission estime à 90 millions de dollars ce qui lui reste à payer au cours des prochaines années. Toutefois, dans une décision récente, le Conseil du Trésor du Canada a ordonné à la Commission de limiter ses dépenses totales pour le réseau routier à 131,7 millions de dollars, en attendant l'étude du programme par le Cabinet. Au 31 mars 1988, les paiements se sont élevés à 125,9 millions de dollars;
 - 2) à la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais et à la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton, un total de 1,2 million de dollars jusqu'au 31 décembre 1988 en aide aux transports en commun interprovinciaux dans la région de la capitale nationale;
 - 3) à la Société de construction des musées du Canada Inc., 65 % du coût du paysagement des deux nouveaux musées de la région de la capitale nationale. La quote-part de la Commission s'élève à 3,2 millions de dollars.
- b) La province de Québec a exproprié, au nom de la Commission, des terrains du parc Laurier. Une somme de 1,25 million de dollars sera versée en échange des titres de propriété visés.
- c) La Commission a conclu des accords de prestation de services informatiques et des baux à l'égard du matériel et des locaux à bureaux. Les paiements annuels qui en découlent s'établissent approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
1988-1989	\$ 2,840
1989-1990	2,911
1990-1991	2,977
1991-1992	2,219
	\$ 10,947

6. Éventualités

a) Réclamations

Les réclamations présentées à la Commission ou qui peuvent l'être s'élèvent à environ 31,1 millions de dollars au titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations,

elles ne sont pas présentées dans les comptes. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements, le cas échéant, de ces réclamations seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils interviendront.

b) *Entente avec la province de l'Ontario*

En 1961, la Commission a signé une entente avec la province de l'Ontario en vertu de laquelle cette dernière a établi et entretient une forêt de 2 654 hectares (6 557 acres). À l'expiration, en 2011, ou à la résiliation de l'entente, la Commission remboursera la province de l'excédent des dépenses sur les revenus ou la province versera à la Commission l'excédent des revenus sur les dépenses. Au 31 mars 1987, les dépenses dépassaient les revenus de 1 million de dollars, somme qui n'est pas inscrite dans les comptes de la Commission.

7. Opérations entre apparentés

a) *Transfert des résidences officielles*

Le 14 janvier 1988, le Gouverneur en conseil a approuvé le transfert à la Commission de la Capitale nationale des pouvoirs, des obligations et des responsabilités de Travaux publics Canada en vertu de la Loi sur les résidences officielles. Le Gouverneur en conseil a aussi approuvé l'acquisition sans frais, par la Commission, des terrains décrits dans la Loi sur les résidences officielles, ainsi que des immeubles compris sur ces terrains, à savoir la résidence du Gouverneur général et ses dépendances, la résidence des hôtes officiels du gouvernement du Canada et tous les biens meubles se trouvant dans les résidences ou sur les propriétés. Dans ses comptes, la Commission a attribué à ces biens une valeur symbolique en raison de leur importance historique et de la difficulté de leur attribuer une valeur marchande réaliste.

b) *Transfert d'autres propriétés*

- 1) La Commission a permis à la Société de construction des musées du Canada Inc. d'exécuter de grands projets de construction sur certains de ses terrains. Bien que la Commission n'ait rien à voir dans le financement, la gestion et la déclaration des coûts de ces projets, il se peut que la propriété des aménagements lui revienne. Toutefois, conformément à l'objet de ces projets, la Commission ne revendique pas la propriété des travaux en cours ni des aménagements qui en résulteront. Par conséquent, ces coûts de construction ne sont pas présentés soit dans les comptes de la Commission, soit dans ses états financiers.
- 2) La Commission s'apprête à transférer lesdits terrains à Travaux publics Canada. La valeur comptable estimative de ces terrains est de 11,8 millions de dollars. Cette opération ne figure pas dans les états financiers du 31 mars 1988 parce que la Commission n'a pas encore obtenu l'autorisation d'effectuer la cession.
- 3) Une dette de 5 millions de dollars demeure impayée par rapport aux subventions tenant lieu d'impôts fonciers applicables auxdits terrains et immeubles. Il est prévu que le versement des subventions non payées incombera à Travaux publics Canada qui fera l'acquisition des terrains et des immeubles. La Commission n'a donc pas enregistré la dette ni les frais afférents dans ses comptes, contrairement à ce qu'elle avait fait lors

de l'exercice précédent. Dans le cas du présent exercice, la Commission a fait un redressement de compte radiant la dette et les frais afférents pour ensuite redresser les états financiers de 1986-1987 en conséquence. La somme consignée au poste des subventions tenant lieu d'impôts fonciers de 1986-1987 se trouve ainsi réduite de 2,4 millions de dollars et l'avoir au 1er avril 1987 est augmenté de ce montant.

c) *Agent de ventes immobilières*

Travaux publics Canada sert d'agent à la Commission lorsque cette dernière doit vendre des propriétés en surplus de ses besoins. Les frais de courtage sont basés selon une table de taux standards par Travaux publics Canada.

d) *Convention de service*

La Commission et Travaux publics Canada ont convenu, au sujet des résidences officielles, que Travaux publics Canada fournira certains services immobiliers à des tarifs négociés avec la Commission et approuvés par le Conseil du Trésor du Canada.

8. Sommes à percevoir du gouvernement fédéral

La Commission relève des crédits parlementaires pour financer son fonctionnement. Pour l'exercice financier 1987-1988, ces crédits se sont élevés à 103 millions de dollars (62,4 millions en 1986-1987), dont 86,6 millions ont été reçus en 1987-1988 et 16,4 millions seront reçus en 1988-1989.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été redressés de manière à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**TABLEAU DES TERRAINS, DES IMMEUBLES ET DES
MATÉRIELS (VALEUR AMORTIE) AU 31 MARS 1988**

(en milliers de dollars)

	Solde au 31 mars 1988	Solde au 31 mars 1987
BIENS IMMOBILIERS		
Ceinture de verdure	\$39,403	\$39,068
Promenades - Ontario		
Promenade de l'Outaouais	11,062	11,522
Promenade de l'Aéroport	5,082	5,292
Promenade de l'Aviation	5,765	4,350
Promenade du Colonel-By	2,246	2,387
Promenade de la Reine-Elizabeth	2,456	2,589
Chemin de Hog's Back	933	1,002
Promenade du parc de Rockcliffe	10,252	6,381
Queensway	499	496
Promenade Lady-Grey	427	449
Boulevard de la gare	316	316
Promenade Island Park	205	220
Promenade de la Ferme expérimentale	359	55
Promenades diverses	6,095	492
Total des promenades - Ontario	45,697	35,551
Promenades - Québec		
Promenade des Voyageurs	2,785	2,817
Promenade Philémon-Wright	1,121	1,125
Approches du nord	821	788
Hull-sud	625	625
Promenade de la Gatineau	425	468
Promenade du lac-des-Fées	27	34
Secteur Fournier	14	15
Total des promenades - Québec	5,818	5,872
Total des promenades	51,515	41,423

Parcs - Ontario		
Parc de la rivière Rideau	\$ 2,576	\$2,646
Ile Victoria	1,490	1,569
Ruisseau Patterson	432	619
Parcs Vincent-Massey et Hog's Back	667	694
Parc des Commissaires	831	845
Pointe Nepean	367	385
Circuit touristique du Parlement	675	478
Parc de Rockcliffe	206	221
Pères-Blancs	200	206
Hampton	184	191
Parc de la Confédération	171	181
Bancs de parcs	311	172
Cour suprême	136	143
Ruisseau Green	101	106
Parc central	57	60
Jardin des provinces	44	48
Parc Major	41	49
Kingsview	35	37
Strathcona	19	19
Ile Verte	14	15
Parc des chutes Rideau	11	12
Total des parcs - Ontario	8,568	8,696
Parcs - Québec		
Parc de la Gatineau	15,677	15,368
Rivage du ruisseau de la Brasserie	2,238	2,343
Parc de la Place du Portage	1,637	1,764
Parc Taché	1,223	1,169
Parc E.B. Eddy	621	663
Parc Fontaine	465	494
Parc Jacques-Cartier	475	451
Parc linéaire	862	700
Circuit touristique du Parlement	172	181
Parc du lac Leamy	167	162
Parc Moussette	133	149
Parc expérimental - Hull	67	72
Parcs divers	248	271
Total des parcs - Québec	23,985	23,787
Total des parcs	32,553	32,483

Ponts et approches		
Pont du Portage	\$ 5,708	\$ 5,890
Pont Champlain	2,394	2,358
Tête de pont - Hull	1,261	1,261
Deschênes - Britannia	1,204	1,205
Pont Mackenzie-King	836	866
Pont Minto	605	645
Pont Hog's Back	561	603
Pont de la rue du milieu	464	464
Tête de pont - Ottawa	313	313
Pont coulissant de Hull	151	63
Pont Laurier	54	49
Pont Patterson	27	29
Ponts divers	423	49
Total des ponts	14,001	13,795
Lieux historiques	8,588	8,124
Installations de loisirs		
Pistes cyclables	2,287	2,064
Patinoires	1,838	1,732
Son et lumière	189	658
Marina du lac Dow	890	950
Marina d'excursions en bateau-mouche	658	700
Terrain de golf Champlain	454	480
Région La Baie	447	475
Sentiers d'exploration de la nature	670	600
Équipement de festival	262	252
Jardins potagers	209	227
Club de canotage Rideau	96	84
Stoney Swamp	105	112
Mer Bleue	82	87
Festival du canot	26	56
Amphithéâtre Nepean	62	70
Terrain de golf Capital	59	62
Terrain de camping LeBreton	45	50
Sablière Bruce	43	46
Pistes de toboggan	26	29
Supports d'interprétation	2	11
Pistes d'équitation	18	20
Autres installations de loisirs	485	278
Total des installations de loisirs	8,953	9,043

Propriétés louées ou à céder —		
Propriétés louées	\$ 107,110	\$ 106,857
Plaines Lebreton	20,108	21,169
Aires urbaines diverses	33	30
Total des propriétés louées ou à céder	127,251	128,056
Expropriations foncières en cours	1,230	1,300
Moins provision pour biens immobiliers à céder en vertu d'accords	(1,838)	(2,045)
Bâtiments d'administration ou de service	6,654	5,122
Total des biens immobiliers	288,310	276,369
Biens d'investissement		
Outillage et matériel — Achats nets	4,938	2,607
Matériel de bureau — Achats nets	3,101	3,203
Antiquités et oeuvres d'art	450	510
Total des biens d'investissement	8,489	6,320
Total global	\$ 296,799	\$ 282,689